

info ONDRES

Magazine d'informations municipales
Février 2017 / N°71



À LA UNE

- Vos sapins de Noël renforcent le cordon dunaire ondras ! (p.5)**
- Cérémonie des vœux 2017 : poursuivre la dynamique, au service de tous (p.10)**
- La route de Northon inaugurée (p.14)**
- Dossier : vivre à Ondres ! (p.15 à 19)**
- Un Point Information Jeunesse (PIJ) labellisé à Ondres (p.20)**
- « Les Pieds tanqués » à Capranie le 24 mars (p.29)**

Sommaire

04. Environnement & cadre de vie

Zoom sur la gestion de la forêt communale en 2017
L'écogeste : et si on réduisait nos déchets ?!
Réunis autour du sapin écoresponsable #2
Vos sapins pour renforcer le cordon dunaire
L'espace partagé de détente quasi achevé aux Embruns
Réhabilitation réalisée au ruisseau de Cornecul

06. Mairie

Les délibérations du Conseil municipal du 25 novembre 2016
Les délibérations du Conseil municipal du 15 décembre 2016
Les délibérations du Conseil municipal du 27 janvier 2017
Le Parcours citoyen et le triptyque républicain inaugurés
Le Téléthon ondrais a battu son record !
Les associations participent à une formation aux premiers secours
Cérémonie des vœux 2017 : poursuivre la dynamique, au service de tous
Le Conservatoire des Landes en concert à Ondres
Travaux au pont de l'A63 et sur la RD26 : la route océane déviée
Terrassement en cours pour la future résidence Les Jardins d'Hestia
Les travaux avenue Jean Labastie ont débuté
Dernière ligne droite pour le Centre Technique Municipal !
Les travaux chemin de la Montagne réceptionnés

13. Expression politique

Expression des groupes politiques

14. Communauté de communes

Les services de la plateforme mobilité lancés depuis janvier
La route de Northon inaugurée
Quelles surprises nous réserve FestiMai ?!

15. Dossier : vivre à Ondres

Éditorial
Le bien vivre ensemble célébré toute l'année
Des associations pour toutes les envies
Des infrastructures pour égayer ou faciliter son quotidien
Les grands rendez-vous d'une année ondraise...

20. Jeunesse & sport

Un Point Information Jeunesse (PIJ) labellisé à Ondres
Les inscriptions à l'école maternelle sont ouvertes
Centre de loisirs : inscriptions en cours pour les vacances
Un conte émerveille les tout petits de la crèche
Les plus jeunes ont célébré les rois
Le marché de Noël a été solidaire au Centre de loisirs
Bientôt le carnaval !
Enfance et jeunesse : sacré programme pour les vacances !
Les adolescents au rendez-vous du speedminton
Appel à participation pour le Conseil des jeunes

23. Vie locale

Échos sportifs de l'ASO
Anim'Ondres lance son année 2017 !
Les JMF ont rempli Capranie en décembre
En 2017, le Théâtre du Rebond reprend « Toc Toc »
FEPO : un joyeux Noël et de nouvelles animations
Exposition en vue pour La Croisée des Arts
Auto rétro du Seignanx : de nombreux projets pour 2017 !
US Larrendat : une fin d'année riche en émotions et pleine de satisfactions
Les dernières nouvelles d'ECLAT
L'association Dance No Limit étend son offre !
Les Bergers du Seignanx : c'est reparti pour le Tour du Seignanx en échasses !
La Pinhèra de la Laguibe (en mode 2.0)

27. Culture

Le Gascon en partage

28. Bibliothèque

Le conte de Noël a été un succès
Quoi de neuf à la bibliothèque ?
Le coup de cœur BD : « La loterie » de Miles Hyman

29. Agenda

L'agenda de février à avril 2017
Regards de femmes célèbre les « super nanas » !
« Les Pieds tanqués » à Capranie le 24 mars
Les « Faites de la création » seront à Ondres le 7 avril

30. Informations pratiques

Info conso de la CSF : les nouvelles mesures immobilières en 2017
Un 5^e bureau de vote sera ouvert à Ondres
Véhicules et 2 roues : la législation évolue
Chiens errants, que dit la loi ?

31. État civil

32. L'actualité ondraise en images !



Directeur de la publication : Éric Guilloteau. **Directrice de la communication** : Muriel Tancrez. **Crédits photos et illustrations** : service communication de la ville d'Ondres, Communauté de Communes du Seignanx, associations ondraises, Muriel Estrade. **Maquette** : Sabrina Jary. **Impression** : IBT concept - Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie IBT concept est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de le déposer dans un conteneur à papiers. **Dépôt légal** : à parution.



Contact : Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40440 Ondres / De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact@ondres.fr
La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication@ondres.fr, elles seront proposées à la publication.



ÉDITORIAL



Une année 2017 riche de réalisations et de rencontres

Les agapes et les chocolats sont digérés, les décorations de Noël sont retirées, les sapins (259 cette année) sont bien rangés face à l'océan pour capter le sable et préserver la dune... Pas de doute l'année 2017 est lancée. Pour Ondres et le Seignanx, cette année 2017, s'inscrit dans la continuité des précédentes et connaîtra donc son lot de réalisations promises en début de mandat. 2017 sera aussi jalonnée des événements désormais récurrents ou nous prenons plaisir à nous retrouver avec encore quelques nouveautés cette année.

Après les nouveaux ateliers municipaux qui seront livrés au printemps, nous pourrons tous profiter, au début de l'été, d'un nouveau lieu public à côté de Dous Maynadyes. Au programme, pétanque, skateboard, foot, basket, hand et même hockey sur gazon...

Après l'été nous lancerons les travaux de la bibliothèque à côté de l'école maternelle, la rénovation des trottoirs de la RD810 pour faire plus de place aux piétons et cyclistes, sans oublier la plage et son poste de secours. Les premiers coups de pelles et de pioches seront donnés pour lancer les travaux de l'éco-quartier des 3 fontaines.

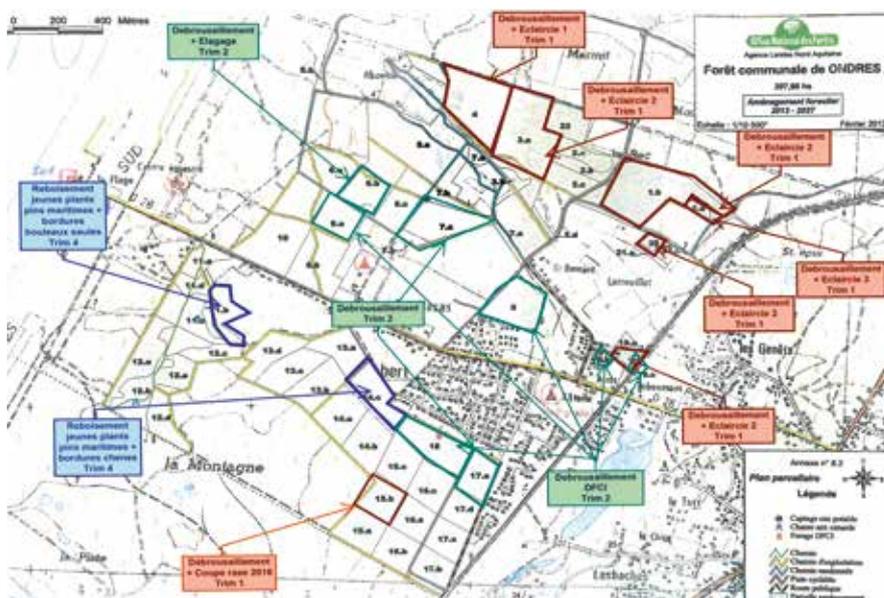
En parallèle et en collaboration avec la Communauté de communes, nous aménagerons l'entrée de ville sur la route de Saint-Martin et la rue de Janin. Enfin, les travaux d'aménagement de la zone d'activités de Labranère débiteront pour accueillir des artisans impatients de s'installer. En résumé, permettre encore et toujours de travailler, habiter et vivre ensemble à Ondres et dans le Seignanx.

Mais vivre ensemble c'est aussi partager des moments autour d'événements fédérateurs. Et 2017 saura nous rassembler ! Au programme cette année des événements récurrents et confortés : Regard de femmes, la Semaine de la nature, Le Théâtre dans tous ses états, Entre Danses, les Fêtes d'Ondres, les Casetas, le Forum des associations, la Semaine bleue, le Sapin de Noël écoresponsable... Sans oublier la riche programmation culturelle municipale ou le Festi'Mai de la Communauté de Communes. Et deux nouveautés en 2017 : une fête de la dune sportive, culturelle et conviviale cet été et un mois de fête en novembre pour célébrer les 10 ans de l'espace Capranie.

Ainsi, avec un tel programme, vous aurez compris qu'il m'est facile de vous souhaiter une excellente année 2017 à Ondres.

Éric GUILLOTEAU
Maire d'Ondres

ZOOM SUR LA GESTION DE LA FORÊT COMMUNALE EN 2017



Comme de coutume en début d'année, nous vous présentons le plan de gestion de la forêt communale ondraise pour 2017 :

- Trimestre 1 :
Débroussaillage des parcelles 1a, 1b, 3a, 4, 19b, 20.
Débroussaillage et coupe rase de la parcelle 15b.
- Trimestre 2 :
Débroussaillage DFCI des parcelles 9a, 19b, 18, 19c et 8.
Débroussaillage des parcelles 6b, 17a et 7c.
Élagage de la parcelle 6b. (Pour faire entrer de la lumière et favoriser la croissance dans une zone difficile).
- Trimestre 4 :
Parcelle 14c : Plantations de pins en motte avec chênes en bordures de

parcelles. (La mise en place de chênes en bordure de parcelle permet de limiter l'impact du vent sur les pins de bordures et tenter d'éviter leur déracinement, les couleurs de ces arbres sont aussi un régal pour les yeux). Parcelle 11b : Plantations de pins en motte avec bouleaux et saules en bordures de chemin. (Cette parcelle souvent inondée ne permet plus la plantation de pins, les bouleaux et saules plantés en fin d'année sont des arbres qui poussent naturellement dans ce milieu. Espérons qu'ils permettront à terme par leur action de « pompage » de réduire la stagnation de l'eau dans ce secteur).

Deux possibilités de gestion après une coupe rase

Après une coupe rase deux possibilités sont offertes pour la gestion future :

attendre une régénération naturelle (parfois jusqu'à 2 ou 3 ans) ou replanter 1 an après la coupe avec de nouveaux plants ou graines. C'est l'ONF, en accord avec la Mairie, qui décide du mode le plus adapté en fonction de la parcelle concernée. Durant cette attente de régénération ou de replantation des pins, l'ONF et la commune ont fait le choix de ne pas évacuer les rémanents d'exploitations (houppiers, souches...) mais de les broyer sur place. Cette technique, principalement utilisée dans des zones à sols pauvres, permet par la suite d'éviter l'apport d'engrais chimique lors de la plantation.

DFCI (Défense Feu Contre Incendie)

Un entretien de type DFCI par nettoyage et débroussaillage des parcelles communales est régulièrement pratiqué aux abords des habitations. Les panneaux d'entrée des chemins ont été remplacés quand le besoin le nécessitait.

Honte et protection

Sur plusieurs espaces de la forêt communale, nous continuons à voir des dépôts de déchets verts venir entacher les abords de parcelles. Ils peuvent apporter à la forêt entretenue des essences perturbatrices de l'équilibre de son milieu (mimosas et lauriers saucés véritables hantise des gestionnaires forestiers). Les contrevenants pour le moins peu respectueux de leur commune qui seraient aperçus en train de déposer des déchets verts ne devront pas être surpris de nous voir passer de la pédagogie et la prévention à des actions plus concrètes...

L'ÉCOGESTE : ET SI ON RÉDUISAIT NOS DÉCHETS ?!



458... Savez-vous à quoi ce chiffre renvoie?... Au poids des déchets ménagers annuels par Français en 2012 (année des derniers chiffres officiels dont nous disposons en la matière). Un seul mot : ahurissant ! Si en France, nous avançons afin de traiter

correctement certains déchets en vue d'un réemploi sous une autre forme, certains déchets ménagers ne peuvent être valorisés et sont soit stockés, soit incinérés sans production d'énergie. Il convient donc de réduire globalement nos déchets... C'est écologique, économique, et simple ! Petits conseils commodes à mettre en place dans son quotidien : conservez les contenants et essayez d'acheter au maximum en vrac ou à la coupe, faites vos courses avec

un sac réutilisable, préparez votre liste de courses, limitez les emballages et globalement n'achetez pas les produits à doses uniques (dosette de sucre, part de fromage emballée...), optez pour les piles rechargeables, dites « stop ! » aux publicités, accommodez les restes de repas, empruntez ou louez au lieu d'acheter, ou encore donnez au lieu de jeter... Pour encore davantage de renseignements, rendez-vous sur le site développé par l'ADEME : www.casuffitlegachis.fr. ■

RÉUNIS AUTOUR DU SAPIN ÉCORESPONSABLE #2



La seconde édition du Sapin de Noël écoresponsable s'est tenue vendredi 16 décembre et a confirmé l'enthousiasme autour de cet événement initié en 2015. Lors de cette nouvelle mouture, quelque 250 personnes ont fait le dépla-

cement. Comme l'année précédente, le grand sapin de Noël était là, orné de décorations écoresponsables, et le Père Noël installé sur son beau traîneau (réalisé par les services techniques communaux) a posé sur de nombreuses photos en compagnie d'enfants enchantés... Mais il y avait surtout de multiples nouveautés qui ont ravi petits et grands enfants (il n'y a pas d'âge pour se laisser happer par la magie de Noël) ! Pendant 2 heures, les enfants ont pu participer à un atelier d'écriture de lettres au Père Noël, et les poster dans les boîtes prévues à cet effet... ou, encore mieux, les remettre en mains propres au destinataire. Ils ont aussi pu dessiner et éclairer les bonhommes de

neige en verres plastiques recyclés pour l'occasion, grâce à la créativité du Centre de loisirs, et ce, par le biais de leur action de pédalage sur un vélo (installation rendue possible grâce au partenariat avec le loueur ondras 1Vélo). Enfin, la grande attraction de ce rendez-vous familial était le manège à énergie renouvelable... autrement dit à énergie « parentale ». Chaque adulte le désirant a pu s'essayer à faire tourner le manège grâce à un vélo... une action pas si aisée, mais notre planète vaut bien l'effort fourni ! Toujours aussi écoresponsable, réunissant toujours plus de participants... Ce second sapin de Noël a bien inauguré la période des fêtes de fin d'année à Ondres ! ■

VOS SAPINS POUR RENFORCER LE CORDON DUNAIRE

Comme initié l'an dernier, la commune a procédé début janvier à la collecte et au recyclage des sapins de Noël. L'objectif ? Ne pas produire de nouveaux déchets après les fêtes de fin d'année, mais plutôt profiter du maillage particulièrement adapté des sapins afin d'emprisonner le sable sur notre dune et ainsi la renforcer et combler les sifflements (trous formés sur le cordon dunaire suite aux mouvements de marée). Après

ces deux journées de ramassage, ce sont 259 sapins de Noël qui ont été collectés puis installés le 19 janvier par les services techniques de la commune et l'Office National des Forêts (ONF) dans des sifflements et également dans une caoudeyre (trou formé sur la dune par déplacement de sable via le vent ou par piétinement humain). Une action qui complète celle menée l'an dernier et qui contribue à renforcer notre dune. ■



Au sein du précédent bulletin, nous vous parlions de l'animation organisée le 20 novembre dans le quartier des

L'ESPACE PARTAGÉ DE DÉTENTE QUASI ACHEVÉ AUX EMBRUNS

Embruns, à l'initiative d'un groupe d'habitants ayant sollicité la Mairie d'Ondres et l'aménageur foncier Le COL. Ce rendez-vous, intitulé « Autour du jardin », avait permis la création et le début de la mise en place de mobiliers d'extérieur afin de créer un espace de détente

partagé. Aujourd'hui, l'installation est presque achevée (à l'exception d'un abri semi-ouvert) et nous ne pouvons que nous enthousiasmer devant l'esthétique de ces éléments (table, bancs, boîte à lire) créés à partir d'éléments de récupération par la société Balenup ! ■

RÉHABILITATION RÉALISÉE AU RUISSEAU DE CORNECUL

En fin d'année dernière, des travaux de réhabilitation et de confortement du déversoir ont été réalisés au niveau du ruisseau de Cornecul. Réalisés en maîtrise d'ouvrage Syndicat mixte de rivières Côte sud, maîtrise d'œuvre ING&EAU Conseils et par l'entreprise

Campistron, ce chantier avait pour vocation de conforter le talus dudit ruisseau et de rétablir le bon fonctionnement de l'ouvrage de surverse nécessaire afin de conduire directement l'eau dans le canal de l'Anguillère en cas de fortes pluies. ■



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2016

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



1 Aménagement du cœur de quartier touristique : approbation dossier consultation des entreprises de la deuxième tranche

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 5 voix contre (Jean-Charles BISONE ; Valérie BRANGER ; Rémi LAHARIE ; Cyril LAHARRAGUE ; Françoise LESCA) et 2 abstentions (Gilles BAUDONNE ; Caroline GUERAUD-CAMY).

APPROUVE le dossier établi par le cabinet ARTESITE, concernant l'aménagement de la deuxième tranche du cœur de quartier touristique et ce pour un montant prévisionnel de 271 220.75 € HT soit 325 464.90 € TTC.

DÉCIDE de lancer une consultation d'entreprises pour la réalisation de ces travaux par le biais d'une procédure adaptée.

Dans la continuité de la première tranche du cœur de quartier touristique qui est désormais terminée, les élus ont décidé de mettre en œuvre la seconde phase destinée aux loisirs. Il s'agit d'un espace intergénérationnel accueillant un grand boulodrome de huit pistes, une aire multisports, une aire de street basket et un skate-park. Au-delà de l'équipement en tant que tel, il faut y voir un nouveau lieu de vie, de partage et d'échanges pour la commune qui était attendu par les uns et les autres depuis plusieurs années. Gageons que les Ondrais, petits et grands, qui utiliseront ce nouvel espace sauront inventer la vie qui va avec...

2 Dispositif de soutien aux familles ondraises pour la pratique du théâtre

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 22 voix pour et 5 abstentions (Jean-Charles BISONE ; Valérie BRANGER ; Rémi LAHARIE ; Cyril LAHARRAGUE ; Françoise LESCA)

AUTORISE le Maire à mettre en place le dispositif de soutien aux familles ondraises pour la pratique du théâtre.

Par ce vote, les élus de la commune ont fait le choix de poursuivre une politique ambitieuse de culture pour tous. En effet,

quel que soit l'art concerné, chacun sait que la culture enrichit ceux qui y ont accès, qui la pratiquent. Mais nous savons tous aussi que la culture a un coût qui peut être réhibitoire pour certaines familles dont les fins de mois sont compliquées.

C'est pour cette raison, que depuis 2007 les spectacles proposés par la municipalité à Capranie le sont à tarifs modérés.

C'est pour cette raison, aussi, que depuis la rentrée de septembre 2016, avec le Conservatoire des Landes, nous avons relancé la pratique musicale pour les enfants à Ondres et aidé financièrement les familles à assumer ce coût.

Avec cette délibération, il en est désormais de même pour la pratique du théâtre. La commune aidera les familles dont les enfants et les adolescents participent aux ateliers de théâtre organisés par le Foyer d'Education Populaire et animés par la compagnie Hecho En Casa. Comme pour la musique, cette aide est versée aux familles en fonction du quotient familial, ce qui permet de démocratiser l'accès à ces pratiques culturelles trop souvent réservées aux enfants des familles à revenus élevés.

Pour davantage de renseignements, contacter le FEPO ou consulter le site internet de la mairie. ■



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2016

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



1 Adoption d'un agenda d'accessibilité programmée

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE l'Agenda d'Accessibilité Programmée tel que présenté pour mettre en conformité les équipements publics de la commune.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer et déposer la demande d'Agenda d'Accessibilité auprès de Monsieur le Préfet.

Depuis de nombreuses années désormais, la construction d'un nouvel Établissement Recevant du Public (ERP) comme Capranie, et d'une Installation Ouverte au Public (IOP) comme le jardin public, respecte les normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite. Mais à Ondres, comme dans toutes les communes de France, dans certains lieux publics, le poids de l'histoire est là, présent..., empêchant parfois l'accès à certaines personnes souffrant de handicap. Même si la commune d'Ondres a fait des efforts pour mettre en conformité ses équipements publics, il reste des travaux à réaliser ; et c'est le sens de ce vote.

Dans le cadre d'une démarche mutualisée à l'échelle du département et sous l'égide du Préfet, la commune a fait réaliser un « audit » de l'accessibilité de ses

équipements par la société ARCALIA. Les préconisations du Conseil des Sages qui avait travaillé le sujet ont été intégrées au diagnostic. Dans un second temps, nous avons défini une programmation des travaux à réaliser pour les six années à venir. Le montant de ces travaux s'élève à environ 70 000 €/an.

En fonction des équipements concernés, les travaux sont plus ou moins conséquents. Pour certains, ils seront réalisés par les services techniques de la commune, pour d'autres, nous ferons appel à des entreprises du BTP.

Ainsi, au fil de ces six années, la ville va devenir plus accessible pour tous, c'est aussi cela le « bien vivre ensemble ».

2 Souscription d'un emprunt de 600 000 € auprès de la Caisse d'Épargne

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 19 voix pour et 7 voix contre (Jean-Charles BISONNE ; Valérie BRANGER ; Rémi LAHARIE ; Cyril LAHARRAGUE ; Françoise LESCA ; Gilles BAUDONNE ; Caroline GUERAUD CAMY),

APPROUVE la souscription d'un emprunt de 600 000 € avec la Caisse d'Épargne aux conditions ci-dessus énumérées.

Dans le cadre de l'habituelle Décision Modificative de fin d'année, les élus ont voté la souscription d'un emprunt

de 600 000 € au taux fixe de 1,14 % remboursable sur 20 ans, mobilisé au 1^{er} trimestre 2017. Le budget prévisionnel prévoyait un emprunt d'1,2 millions d'€, finalement la commune n'a besoin d'emprunter que la moitié.

Pour une commune, comme pour un ménage, souscrire un emprunt n'est pas une décision anodine, elle est mûrement réfléchie et n'arrive pas tous les ans ; elle est prise en fonction des moyens dont elle dispose et des projets à financer.

La commune n'avait pas emprunté depuis 2013 et, lors du dernier mandat, elle s'était beaucoup désendettée. Ainsi, à partir de 2018, le montant de l'annuité de la dette à rembourser s'élèvera à 110 € / habitant. À titre de comparaison, le montant de la dette à Ondres était de 147 € / habitant en 2011, alors que le budget, et donc la capacité de remboursement de la commune, étaient alors moins importants.

Cet emprunt participe pour une petite partie au financement des nombreux investissements réalisés sur les exercices 2016 et 2017, la construction des ateliers municipaux (1,17 million d'€), de l'agrandissement de l'école élémentaire (600 000 €), aux aménagements et équipements intergénérationnels à Dous Maynadyes (700 000 €), les travaux de voirie à Sainte-Claire et Piron (450 000 €). En 2017, les nouveaux investissements seront moins conséquents, et ne nécessiteront pas de recours à l'emprunt pour leur financement, les autres ressources de la commune étant suffisantes. ■



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2017

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



1 Renouveau du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Après avoir voté, le Conseil Municipal, a déclaré élus pour faire partie, avec Monsieur le Maire, Président de droit, du Conseil d'Administration du CCAS :

Vivre Ensemble à Ondres (Isabelle Chaise, Muriel O'Byrne, Marie-Hélène Dibon, Bruno Coumes, Vincent Vidondo), **Ondres autrement** (Jean-Charles Bisone), **Gauche Alternative** (Gilles Baudonne).

Depuis 2014, Jean Saubes représentait son groupe politique au sein du conseil d'administration du CCAS d'Ondres animé par Isabelle Chaise. Il a participé activement à la mise en place des nouvelles aides facultatives souhaitées par la majorité municipale.

Sa disparition brutale laissait une place vide autour de la table du conseil d'administration. La règle aurait voulu qu'il soit remplacé par le suivant dans la liste des conseillers municipaux non élus lors de la dernière élection du CA en mai 2014.

Mais alors le groupe Gauche Alternative n'aurait plus eu de représentant.

Ainsi, à l'unanimité, les élus municipaux ont accepté la proposition du Maire de procéder à une nouvelle élection pour permettre à Gilles Baudonne d'intégrer le CA du CCAS afin de représenter son groupe politique.

De ce fait, les travaux du CCAS pourront se poursuivre dans la plus grande concertation et dans l'intérêt des Ondrais ayant besoin de la solidarité communale.

2 Convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation saisonnière d'un mini-golf

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 24 voix pour et 2 absentions (Gilles BAUDONNE ; Caroline GUERAUD-CAMY),

ACCORDE à Madame Plouviez l'autorisation d'occuper le domaine public communal afin d'y installer et y exploiter un mini-golf saisonnier.

Petit à petit, le quartier touristique poursuit son développement à partir de son

axe central, le chemin de la montagne, en arrière de la salle Dous Maynadyes.

Après le chemin qui vient d'être réaménagé pour améliorer le fonctionnement de cette impasse et desservir le nouvel établissement touristique qui poursuit son développement, c'est désormais à l'entrée du quartier de faire peau neuve. En mars débiteront les travaux d'un vaste espace de loisirs intergénérationnel destiné aux Ondrais et aux touristes. On pourra y pratiquer selon ses envies, pétanque, skateboard, football ou basket.

La commune va aussi louer un espace de 600 m² sur lequel sera exploité un mini-golf (convention d'exploitation de huit saisons, incluant 2017 et jusqu'à 2024), activité de loisirs prisée des familles ondraises et de celles en vacances, et qui faisait défaut à notre commune touristique.

L'équipement sera développé dans l'esprit « Nature locale » qui fonde l'activité touristique à Ondres et dans le Seignanx. Pour « fixer » les touristes toujours plus nombreux à Ondres l'été, il est essentiel de leur proposer en complément de l'hébergement et de la plage, des activités de loisirs sur place. L'idée étant qu'ils passent à Ondres les meilleures vacances possibles, en consommant du loisir directement à Ondres. Cette activité mini-golf va ainsi créer l'équivalent d'un emploi à l'année. Bon courage et bonne chance à la gérante de cette nouvelle entreprise ondraise. ■



LE PARCOURS CITOYEN ET LE TRIPTYQUE RÉPUBLICAIN INAUGURÉS



Dans notre précédent bulletin, nous vous invitions à prendre part, aux côtés des élus de la commune et du Sous-Préfet Lucien Giudicelli, qui avait fait le déplacement, à l'inauguration du Parcours citoyen. C'est désormais chose faite... Le 10 décembre dernier, au lendemain de la Journée nationale de la laïcité, la municipalité inaugurait en effet deux projets d'importance : la création d'un Parcours citoyen à Ondres et l'installation du triptyque républicain sur le fronton de la Mairie. Plus de soixante personnes avaient ainsi inscrit cette date sur leur agenda et s'étaient rendues en Mairie en ce matin ensoleillé de décembre. Ils ont pu découvrir le triptyque Liberté-Égalité-Fraternité, installé quelques jours plus tôt (que vous avez certainement vu éclairé lorsque la nuit tombe), ainsi que les 14 panneaux qui composent le Parcours



citoyen. Pour rappel, le Parcours citoyen est une célébration de la citoyenneté, une fête de la cohésion sociale. C'est

une réflexion sur le bien vivre ensemble. Par le biais de quatorze panneaux, intégrant chacun une œuvre d'art qui illustre une thématique citoyenne, le Parcours citoyen invite à se promener différemment dans la ville, en offrant toute la dimension qu'elles méritent aux valeurs de communication, travail, diversité, éducation et laïcité, responsabilité, etc. Partez à sa découverte ! Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.ondres.fr/le-parcours-citoyen. ■



LE TÉLÉTHON ONDRAIS A BATTU SON RECORD !



Motivation / Mobilisation / Convivialité. Rien ne serait... si... Des associations, des directeurs d'école (et équipe enseignante), des employés municipaux, des bénévoles et sponsors, une municipalité partenaire de cet événement, ne s'engageaient pas. Cette année, la commune d'Ondres a pu reverser la somme de 4798 € à l'AFM-Téléthon.

Cette année on se souviendra : du traditionnel repas au Foyer, en musique, et bien sûr de la vente des produits confectionnés par ses adhérents. Des parents d'élèves APE/FCPE qui se donnent à fond et innovent toujours plus, entraînant l'ACCAT de Tarnos, un rendez-vous avec des jeunes musiciens, Root Spirit pour l'élaboration d'un repas original, Max et Marie, deux jeunes chanteurs bénévoles du coin et le Service jeunesse de la commune animant des activités au fronton lors du traditionnel lâcher de ballons. De l'ASO, aussi, qui a vendu des billets de bourriche, du Chaouche Ondres Surf Club, du COS avec Nono qui a fait une excellente garbure, de l'ACCA qui a cuisiné un remarquable sanglier en sauce, des Rebel Dancers fidèles à la soirée country. Du Comité paroissial, également, qui confectionne

toujours crêpes et merveilles et des bénévoles qui réservent du temps depuis des années pour ce rendez-vous. Toutes ces équipes par leur temps, leur volonté, leur présence font de ce week-end, le téléthon d'Ondres. Un moment de solidarité, de rencontre et d'entraide ouvert à chacun. Un très grand merci à tous. ■



LES ASSOCIATIONS PARTICIPENT À UNE FORMATION AUX PREMIERS SECOURS



À l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat, la Mairie a mis en place une formation aux premiers secours à destination des dirigeants sportifs et des sections sportives des associations ondraises. Une formation nécessaire et utile pour tout un chacun, et plus encore lorsque l'on est au contact de publics dans le cadre de pratiques sportives. Organisée par la Direction de l'Éducation, Animation, Jeunesse et Sports, cette formation PSC1 (Prévention et secours

civiques de niveau 1) permet d'apprendre à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc grâce à des échanges théoriques, des apprentissages pratiques et des mises en situation. Elle s'est déroulée les 7 et 8 décembre. Neuf membres d'associations sportives étaient présents et ont pu bénéficier gratuitement des enseignements dans une ambiance conviviale et studieuse ! ■

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2017 : POURSUIVRE LA DYNAMIQUE, AU SERVICE DE TOUS

Vendredi 6 janvier 2017, la Salle Capranie accueillait la cérémonie des voeux 2017 à la population ondraise. Comme cela avait déjà été le cas l'année précédente, c'est en musique que ces voeux ont débuté avec les mélodies du musicien ondrais, Bertrand Leiris. Après que ce dernier ait entonné quelques-unes de ses compositions, Éric Guilloteau -Maire d'Ondres- entouré de tout le Conseil municipal, a souhaité ses meilleurs voeux à la population. L'occasion, aussi, de dresser un bilan de l'année écoulée aux échelons national, communautaire et communal, et d'aborder les projets à venir à Ondres et sur la Communauté de communes du Seignanx pour 2017. À chacune de ces échelles territoriales, l'année 2016 aura ainsi été à l'image de la vie, de la vie d'une famille aussi, avec ses « bas » mais heureusement ses « hauts ». Un territoire de vie n'est-il pas en effet comme une grande famille : avec un patrimoine mutuel, des valeurs en partage, des connaissances réciproques, des joies et des peines communes... En 2016, dans le Seignanx, de nombreux projets (logements sociaux, logements d'urgence, lancement de la zone d'activités de Souspesse 2, solidarité avec les réfugiés, finalisation de la route de Northon...) ont pu être menés, notamment grâce à l'achat en février par le groupe Soddec du futur terrain des Allées Shopping (4,8 millions d'€). La vie réservant parfois des surprises imprévisibles, Auchan s'est finalement retiré du projet, mais ce retrait ne remet pas en question les Allées Shop-

ping. Ce projet ne coûte rien à la collectivité et aucun autre ne peut être construit sur la parcelle. À Ondres, l'évolution du trait de côte n'a pas permis l'avancée souhaitée sur le Plan plage, mais d'autres dossiers progressent bon train ou sont finalisés (nouveau centre technique municipal, quatre nouvelles salles de classe à l'école élémentaire, voiries rénovées, nouveau service municipal des sports, concerts à succès, outils de communication étoffés, etc.). L'année a été riche en réalisations utiles et nécessaires afin d'améliorer, encore, notre cadre de vie.

En ce début 2017, le Maire a poursuivi son discours en évoquant les grands projets à venir. Des projets qui s'inscrivent dans la continuité des dynamiques déjà insufflées dans le Seignanx et à Ondres : de la solidarité, du soutien à l'économie locale (zone de Labranère...), du logement accessible, du loisir et du sport pour tous (city stade, boulodrome...), de la culture pour tous les budgets (FestiMai, Entre-Mai, nouvelle bibliothèque municipale...) et de l'écoresponsabilité (développement des voies douces...). Ainsi, c'est une belle année 2017 qui débute à Ondres. ■





LE CONSERVATOIRE DES LANDES EN CONCERT À ONDRES

Jeudi 15 décembre dernier, les élèves du Conservatoire des Landes réalisaient un concert au sein de la salle Capranie ! L'occasion de jouer et chanter brillamment de grands standards de la musique, et de montrer aux proches et parents (pas peu fiers, et à raison !) les fruits de l'apprentissage musical dispensé au travers des cours du Conservatoire des Landes. Depuis la rentrée 2016, la ville d'Ondres a étendu son partenariat avec le Conservatoire des

Landes et propose des cours de musique au sein des nouvelles salles de l'école élémentaire communale. Pour rappel, le Conservatoire des Landes, labellisé par le ministère de la Culture, a pour but d'assurer la proximité géographique d'un enseignement musical de qualité sur l'ensemble du département des Landes. Les cours s'adressent autant aux plus jeunes qu'aux adultes, aux amateurs comme aux expérimentés. Informations au 05 58 77 10 00. ■

TRAVAUX AU PONT DE L'A63 ET SUR LA RD26 : LA ROUTE OCÉANE DÉVIÉE

Les travaux d'élargissement à 2x3 voies de l'A63 entre Ondres et Saint-Geours de Maremne, sur un tronçon de 27 kilomètres, débutent au mois de mars 2017. À terme, ces travaux permettront de meilleures conditions de circulation et de sécurité, notamment l'été, et une amélioration du cadre de vie pour les riverains avec la mise en place de protections acoustiques. De fait, le pont situé sur le tracé de la route de Saint-Martin de Seignanx (RD26) sera élargi. Ce chantier s'étalera de mars à la fin d'année 2017 et entraînera la fermeture temporaire de cette route océane reliant Ondres à Saint-Martin. Vinci et les ASF mettront en place des déviations prochainement communiquées, qui permettront de relier les deux communes par la RD810 et la RD817 via la RD85. Ainsi, afin de profiter des travaux menés sur l'A63 et de la fermeture de ce tronçon (RD26), la Communauté de communes a décidé de démarrer les travaux nécessaires sur les chemins de Claous et de Carrère en lien avec le nouveau Centre Technique Municipal. Ainsi, une nouvelle voie sera créée



(entreprise Sobamat) sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes depuis l'entrée du CTM jusqu'à la RD26 (au niveau du garage Cazaux). L'extrémité du chemin de Claous deviendra alors une voie de déplacements doux (à l'exception des véhicules des riverains) qui débouchera sur un aménagement spécifique et sécurisé vélo/piéton sur la RD26.

La première phase des travaux, qui a déjà débuté à proximité dudit garage, consiste à déposer les réseaux aériens puis à les enfouir. Dans le trimestre en cours, le chantier se poursuivra par la création de la nouvelle voie, intégrant l'accès au CTM, les réseaux et un poste de refoulement. Enfin, ces travaux s'achèveront par la construction du giratoire sur la RD26. ■

TERRASSEMENT EN COURS POUR LA FUTURE RÉSIDENCE LES JARDINS D'HESTIA

Les travaux de construction de la future résidence de la SAGEC « Les Jardins d'Hestia », située sur l'avenue du 8 mai 1945 (au niveau de l'actuel Centre technique municipal), ont débuté ce mois de février 2017.

« Les Jardins d'Hestia » compteront à terme quatre bâtiments et 80 logements. Ces travaux entraîneront le passage de camions (hors horaires d'entrées/sorties scolaires) de chantier, notamment pendant le premier

mois et demi de travaux de terrassement. Suivront des travaux de gros œuvre sur site, avec installation d'une grue courant mars. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce chantier. ■

LES TRAVAUX AVENUE JEAN LABASTIE ONT DÉBUTÉ



Prévus en février 2016, mais reportés suite à l'intervention de l'association Sepanso sollicitée par les élus du groupe d'opposition Gauche alternative, les travaux avenue Jean Labastie ont finalement débuté le 6 février 2017 pour une durée de 9 mois, et ce, suite à la réponse positive des services de

l'État sur ce dossier. Pour rappel, ce chantier obéit à une convention tripartite unissant la Mairie d'Ondres, le SYDEC et le SIAEP. Les travaux sous maîtrise d'ouvrage de la commune concernent la pose d'une canalisation d'un mètre de diamètre afin de concentrer et acheminer les eaux pluviales

provenant de l'avenue du 8 Mai 1945 et de la rue Jean Labastie en direction du bassin de rétention situé en bordure du canal Laroque et de l'étang du Turc. Le SYDEC procédera à une extension du réseau d'assainissement des eaux usées sur la partie inférieure de l'avenue, et le SIAEP réalisera un renouvellement et un renforcement sur le réseau d'eau potable, de la RD810 à l'impasse Agnotte. L'ensemble de ces actions a pour objectif de permettre une meilleure gestion des eaux pluviales, usées et potables. Ces travaux sont importants, mais ils sont organisés de façon à générer le moins de désagréments possible. Ainsi, le chantier se déroule en deux tranches : la partie basse de l'avenue de février à mai 2017, et la partie haute à partir de mai 2017 jusqu'après l'été. Pour pallier les perturbations, une déviation est mise en place pour chacune des deux tranches de travaux : de février à mai, la circulation se fait via une voie créée à cet effet puis par la rue de Janin ; et à partir de mai jusqu'à l'achèvement des travaux, la circulation se fera via la rue du Segrat. ■

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL !

C'est la dernière ligne droite pour le nouveau Centre Technique Municipal ! L'ensemble est hors d'eau hors d'air, les toitures sont posées ainsi que les bardages verticaux. À l'intérieur, le cloisonnement de la partie administrative est achevé et les travaux de second œuvre (plâtrerie, électricité et plomberie) sont en cours. Côté exté-

rieurs, les travaux de réseaux humides ont également débuté. Il ne reste plus qu'à réaliser les travaux de réseaux secs et le cloisonnement des hangars ; puis les agents municipaux du Centre Technique pourront déménager ! Les cartons sont prévus courant mars pour un déménagement en fin de mois. ■



LES TRAVAUX CHEMIN DE LA MONTAGNE RÉCEPTIONNÉS



Les travaux du chemin de la Montagne sont désormais achevés. Débutés fin septembre dernier, et réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la Commune d'Ondres (transfert de maîtrise d'ouvrage par convention avec la Communauté de communes du Seignanx), ils constituent la première tranche du quartier touristique en cours d'aménagement à Las Nazas. Les travaux de

voirie et réseau pluvial (Colas), d'espaces verts (L'ami des jardins), l'éclairage public (Sydec) sont effectués... Et c'est une nouvelle artère sous un tout nouveau jour qui s'est dessinée ! Pour rappel, ce projet de quartier touristique vise à doter la commune d'un nouveau lieu de vie (commerces, hébergements) et de loisirs (skate-park, city stade, boulodrome...). ■

EXPRESSION DU GROUPE DE LA MAJORITÉ

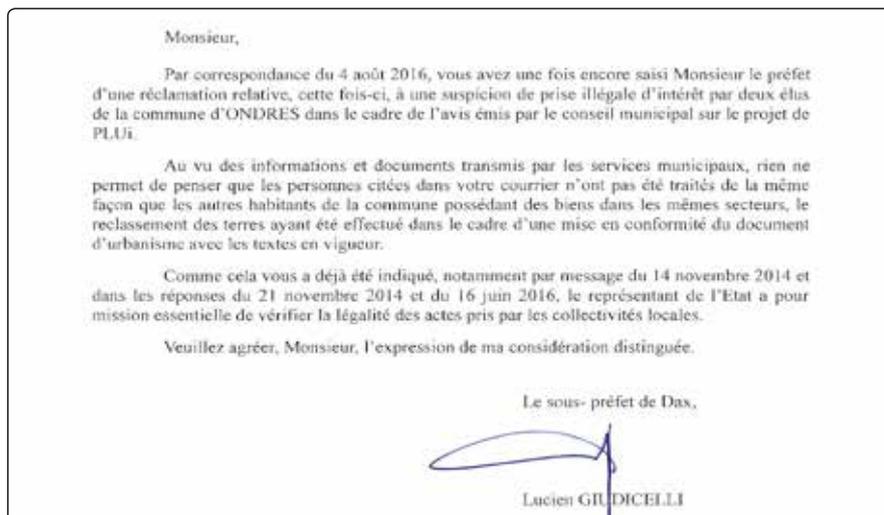
Dans son expression politique du bulletin municipal de septembre, le groupe « Gauche Alternative » portait de graves accusations concernant des élus de la

majorité. Ces accusations aussi évoquées en Conseil Municipal faisaient suite au vote de l'avis sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et à la plainte allant

dans le même sens, déposée par Dominique Lapiere auprès du Sous-Préfet et du Tribunal Administratif. En attendant la réponse du Tribunal Administratif que nous ne manquerons pas de vous faire connaître, voici celle du Sous-Préfet chargé de contrôler la légalité des délibérations votées en Conseil Municipal.

Comme à notre habitude, nous ne commenterons pas les attaques de ce groupe, car nous avons une autre idée de l'engagement local en politique. Mais compte tenu de la gravité des accusations, il nous semble indispensable de porter à la connaissance de chaque Ondrais la position du représentant de l'État. ■

E. Guilloteau, MH. Dibon, D. Mays, M. O'Byrne, E. Besse, MT. Espeso, B. Coumes, F. Romero, JM. Mabillet, I. Chaise, A. Artigas, A. Caliot, M. Mabillet, I. Leboeuf, P. Bacqué, S. Mari, A. Desperges, H. Cluzel, H. Hureaux, V. Vidondo.



EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

GROUPE « GAUCHE ALTERNATIVE »

Les vœux se suivent mais ne se ressemblent pas, l'an dernier la majorité municipale, au travers du discours de son inspirateur, promettait monts et merveilles. Entre autre un centre commercial démesuré et un aménagement de la plage dont on allait parler !

Cette année silence radio ou plutôt rétropédalage du Maire de la commune, les projets font « Pschitt » et la hotte du père Noël 2016 est bien maigre. Qu'à cela ne tienne répète le premier magistrat,

laissant entendre qu'il faut savoir reculer pour mieux sauter !

Ce qui risque de sauter c'est la « Banque » au regard de l'endettement d'ONDRES. Nous sommes rendus à une dette plus que préoccupante, qui laisse peu de marge de manœuvre pour les investissements 2017, sinon à couler le navire.

Le seul cadeau, empoisonné, de l'année 2016 est l'instauration de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), infligée par le maire de notre commune, dis-

simulé sous sa casquette de Président de la communauté de communes du Seignanx !

La grenouille veut se faire aussi grosse que le bœuf narrait M. De La Fontaine
« Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages :

Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs,
Tout petit prince a des ambassadeurs,
tout marquis veut avoir des pages. » ■

*Caroline Gueraud-Camy,
Gilles Baudonne.*

GROUPE « ONDRES AUTREMENT »

Ondraises, Ondrais

Que cette nouvelle année vous apporte la réussite, la santé et la prospérité que vous méritez.

Que les difficultés de cette année nouvelle vous soient toutes épargnées, que le bonheur soit au rendez-vous dans vos cœurs et dans ceux de vos proches.

En un mot, nous vous souhaitons une très bonne année 2017 !

Et ...un porte-monnaie bien rempli, au vu des dépenses à venir.

2016 se termine avec des projets non aboutis, centre commercial, plan plage.

Que nous réserve 2017 ?

Construction du centre technique municipal, aménagement de la ZAC des 3 Fontaines, travaux avenue Jean Labastie, city stade, cœur de quartier et sa voirie, plan plage, bibliothèque municipale sans oublier l'entretien indispensable de la voirie existante. (Dossiers en cours)

Au hit-parade des communes les plus endettées, ONDRES vise-t-elle la 1^{re} place ?

Compte tenu des finances de la commune, comment allons-nous TOUT payer ?

En vendant les terrains municipaux ? Mais lesquels ? Au bourg, zone touristique. Notre capacité d'endettement est quasi nulle. Nous suivrons tout cela avec intérêt et nous ne manquerons pas de vous informer dans ce bulletin.

2017, c'est aussi les élections, une opportunité. ■

*F. Lesca, J-C. Bisone, V. Branger,
R. Laharie, C. Laharrague.*

Les textes des groupes politiques sont reproduits tels qu'ils parviennent à la rédaction.

LES SERVICES DE LA PLATEFORME MOBILITÉ LANCÉS DEPUIS JANVIER



Être mobile est synonyme d'insertion, d'accès au travail et à la formation. Or, dans un département étendu comme

les Landes, certaines communes ne se trouvent pas à côté de bassins d'emplois. Il n'est donc pas toujours aisé pour une personne engagée dans une démarche d'insertion professionnelle ou sociale, de se déplacer, d'autant que l'offre de transports en commun ne permet pas de répondre à tous les besoins. Ainsi, en avril 2016, la Communauté d'agglomération du Grand Dax, les Communautés de communes MACS, Orthe et Arrigans et Le Seignanx ont créé l'association « Plateforme mobilité et insertion Sud Landes » présidée par Éric Guilloteau. Afin de renforcer les possibilités d'insertion des publics par une amélioration durable des capacités de déplacement, en complément des politiques d'emploi, cette plateforme, active depuis janvier

2017 et fonctionnant sur prescription d'un travailleur social ou d'un référent de parcours, s'articule autour de trois grandes prestations : l'accompagnement individuel (diagnostic personnel, information sur les déplacements, aide à la mobilisation des moyens de transport existants, appui à l'acquisition de véhicule, conseils sur l'entretien du véhicule), les ateliers collectifs (aspects psycho-sociaux, mobilité, mécanique et entretien, permis de conduire et BSR, vélo, covoiturage) et le prêt de véhicules (7 scooters et 2 voitures) pour le Seignanx déjà disponibles à Tarnos et courant février à Saint-Martin de Seignanx. Pour tous renseignements, contactez la coordinatrice de la plateforme, Agathe Vergne : 05 59 64 44 54 / responsable.pfmobilite@gmail.com ■

LA ROUTE DE NORTON INAUGURÉE

Le 9 janvier, Éric Guilloteau, Président de la Communauté de communes du Seignanx, Pierre Latour, Vice-Président en charge des déplacements et bâtiments, les élus du Conseil communautaire ont inauguré la route de Northon, en présence de Jean-Luc Delpuech, Vice-président du Conseil départemental. D'un coût de 2 M€, cette nouvelle voie à l'emplacement stratégique, de 1800 mètres linéaires, relie désormais la RD26 et la RD 85. Elle va

permettre de fluidifier la circulation dans le Seignanx, en délestant les centres villes d'Ondres et de Saint-Martin de Seignanx des véhicules (notamment des poids lourds). De plus, elle constitue un véritable vecteur de développement économique local puisqu'elle se situe à proximité des zones d'activités de Souspesse et de la ZAC l'Hermitage-Northon. Une belle illustration d'un projet d'aménagement du territoire qui regarde vers demain. ■



QUELLES SURPRISES NOUS RÉSERVE FESTIMAI ?!



© Bernard Benant

FestiMai, organisé par la Communauté de communes du Seignanx, souffle cette année ses 20 bougies. 20 ans, quel bel âge ! Celui de l'entrée concrète dans l'âge adulte, riche de premières expériences et débordant d'énergie. FestiMai, à son âge, a su conquérir et fidéliser son public depuis des années... fort de ses expériences et

plein d'entrain pour vous faire découvrir ses nouveautés ! À quelques mois de sa tenue (du 28 avril au 3 juin), quelques bruits de couloirs sur la programmation sont parvenus jusqu'à nos oreilles... Plus même : il paraîtrait qu'Yvan le Bolloc'h en serait le parrain officiel (quelle belle nouvelle si nos « cancans » sont fondés) ! Côté programmation, le Festival promet de beaux moments : 12 spectacles au lieu de 8 habituellement, des prestations de grande qualité, repérées pour la plupart par les élus du Seignanx dans le cadre du Festival off d'Avignon. Parmi les premières « fuites » sur le programme : vous aurez rendez-vous le vendredi 26 mai à 21h avec « Pourquoi ? », un spectacle d'humour de Michaël Hirsh, proposé à la salle polyvalente de Biaudos. « Pourquoi ? » est un

seul en scène où, de la petite enfance au 3^e âge, Michaël Hirsh suit le parcours d'un personnage qui s'interroge sur le monde : le sens de la vie ? L'amour ? Un réjouissant voyage existentiel, impertinent et drôle, où se croisent des portraits tendres et décalés. Autre belle information : la venue en concert du groupe Doolin' pour la clôture du Festival, le samedi 3 juin à 21h, salle Capranie à Ondres. Doolin', vous ne connaissez pas ? C'est « LE » groupe montant de la musique irlandaise à l'échelle internationale. C'est le plus toulousain des groupes irlandais qui, en moins de dix ans, a embarqué les foules dans son univers à l'énergie communicative. À ne surtout pas manquer ! On s'impatiente déjà de connaître la suite du programme... ■



DOSSIER : VIVRE À ONDRES !

ÉDITORIAL

Vivre ensemble à Ondres



Notre commune vient de dépasser le seuil des 5 000 habitants (5 054). Si l'on en croit la presse locale, Ondres, comme ses voisins du Sud-Ouest des Landes, voit sa population augmenter régulièrement de 2 ou 3 % tous les ans. Rien d'étonnant, tant Ondres cumule les atouts en matière d'attractivité : une nature préservée, la proximité avec l'océan, la possibilité d'être « à la campagne » sans être trop éloigné de la ville, la douceur de vivre du sud-ouest... Cela implique l'arrivée de nouveaux Ondrais, mais aussi

le fait que les jeunes de la commune veulent rester vivre ici. Donc l'enjeu d'une commune comme la nôtre n'est pas de savoir s'il faut accélérer ou freiner l'arrivée des nouveaux Ondrais. Compte tenu des règles d'urbanisme qui s'imposent à eux, même si les élus le souhaitaient, ils n'auraient pas de prise sur cette évolution. Le véritable enjeu est d'anticiper cette croissance démographique, de l'accompagner, de savoir accueillir.

Savoir accueillir pour s'enrichir au contact de ces nouveaux Ondrais, pour faciliter leur intégration. Concevoir cet accueil comme une chance de développer de nouveaux services pour l'ensemble de la population comme la Maison de la Petite Enfance. Penser cet accueil comme une opportunité pour construire de nouveaux équipements publics, véritables lieux de vie, de partage et d'échange ; l'espace Capranie par exemple. Permettre et encourager la création d'emploi, condition sine qua none à une vie bien installée, en développant des zones d'activités éco-

nomiques (Souspesse - Northon, l'Arriou, Labranère, Ambroise...). Offrir un cadre de vie qualitatif (voirie, favoriser les déplacements doux...) et construire des projets d'habitat pensés pour que chacun puisse se loger dans de bonnes conditions. En somme, œuvrer pour qu'Ondres s'adapte harmonieusement à cette croissance démographique dans un juste équilibre entre tradition et ouverture, suivant une démarche dont la pierre angulaire est assurément le bien vivre ensemble. Bien vivre ensemble, cela ne va pas forcément de soi. Bien vivre ensemble, cela ne se décrète pas non plus. Bien vivre à Ondres, cela se construit, patiemment, quotidiennement... tous ensemble.

Ce dossier est principalement destiné aux nouveaux Ondrais qui découvrent la commune depuis quelques semaines ou quelques mois. Mais il sera aussi utile pour rafraîchir la mémoire des Ondrais plus anciens... ■

Éric Guilloteau
Maire d'Ondres



LE BIEN VIVRE ENSEMBLE CÉLÉBRÉ TOUTE L'ANNÉE

Le bien vivre ensemble ne débute-t-il pas par le fait de se rencontrer, d'échanger, et par là même de se découvrir ? Le bien vivre ensemble, dans une ville de l'envergure de celle d'Ondres, n'est-ce pas connaître son voisin ou son épicier... tout en pouvant aussi vivre sa vie comme on l'entend ? Bien vivre ensemble, c'est pour les Ondraises et Ondrais de toujours, être fier de son patrimoine (culturel, gastronomique, folklorique...) et être heureux de faire découvrir cette identité aux nouveaux Ondrais. Car Ondres a un esprit à préserver et à faire découvrir... Une « âme » que les membres du Conseil municipal ont également à cœur de faire résonner, à l'image du rendez-vous annuel d'accueil

des nouveaux arrivants ! Cet « esprit du sud-ouest », attaché à ses traditions mais résolument ouvert. Cet esprit festif aussi, représenté par les Fêtes locales. Ce sentiment d'harmonie également, dans le respect du monde rural et de la nature. Ondres se développe sans en oublier ses racines, à partager, et qui participe à l'intégration, au sentiment d'appartenance et au bien-être dans son lieu de vie. Afin de cultiver et faire croître cette chance offerte à tous, la municipalité ondraise travaille, par le biais d'une kyrielle d'actions menées toute l'année, à faire du bien vivre ensemble la clé de voûte de l'identité ondraise. Une volonté qui ne se concrétise pas par le simple fait de dire ou souhaiter, mais une

volonté qui se travaille et se construit lentement, par l'action partagée : par la création d'un Parcours citoyen mettant au cœur de la cité les valeurs universelles et citoyennes, par l'organisation de sorties familiales où les générations sont réunies, par la mise en place de nombreux événements gratuits ou aux tarifs réduits pour permettre à chacun de vivre sa ville, par des rendez-vous éclectiques à même de réunir chacun. Autant de moments partagés auxquels les élus ondrais vous convient tout au long de l'année ! Suivez l'actualité de votre commune sur ondres.fr, [facebook.com/villeondres](https://www.facebook.com/villeondres), twitter.com/ondres_plage, sur Youtube (Ville d'Ondres), et bien sûr via votre bulletin municipal bimestriel. ■





DES ASSOCIATIONS POUR TOUTES LES ENVIES

Ondres compte de nombreuses associations aux missions variées. Ces structures contribuent, tout au long de l'année, à faire d'Ondres - aux côtés des actions municipales - une ville qui bouge... une commune vivante, où il y en a pour tous les goûts. Toutes les coordonnées des associations ondraines sont disponibles en ligne sur le site de la commune à l'adresse www.ondres.fr/les-associations/. Vous pouvez aussi atteindre cette page simplement en flashant le QR code ci-contre.

Les associations par domaines

Sports : AAPPMA (pêche), ACCA Ondres (chasse), Arpita (Qi Gong), ASO (rugby), COSC (surf), CSO (multi-sports), Dance No Limit (danses latines et pole dance), Dumba (danse et relaxation), Exprim' (street dance, hip-hop et cabaret), Pole Circus (cirque et fitness aérien), Rebel Dancers (danse country), Roots Spirits (danses du monde), Tennis Club d'Ondres, US Larrendart (pelote).

Fêtes d'Ondres et animations diverses : Anim'Ondres.

Divers : APCL (protection des félins), FEPO (Foyer d'Éducation Populaire d'Ondres - multi-activités artistiques, culturelles et sportives).

Enfance : APE-FCPE.

Patrimoine et arts : ARREPIC (chant gascon), Auto Rétro du Seignanx (patrimoine automobile), ÉCLAT (culture locale et action touristique), Les Bergers du Seignanx (échasses), La Croisée des arts d'Aquitaine (peinture), Théâtre du Rebond (ateliers de théâtre)

Défense et conseils : Confédération syndicale des familles.

Paroisse : Relais paroissial de l'église Saint-Pierre d'Ondres, Société Saint-Pierre (soutien aux familles endeuillées). ■



DES INFRASTRUCTURES POUR ÉGAYER OU FACILITER SON QUOTIDIEN

La qualité de vie est, entre autres, synonyme d'infrastructures de qualité permettant à la fois d'organiser son quotidien (garde d'enfants...) mais aussi de s'adonner à des loisirs, et ce à proximité de son domicile. À Ondres, la municipalité entretient les établissements existants et développe de nouveaux espaces à même d'égayer et de faciliter la vie de tous Ondrais.

La petite-enfance, l'enfance et la jeunesse



L'enfance et la jeunesse sont deux grands champs d'action de la municipalité. La Maison de la petite enfance, située en plein centre bourg, en est une illustration. Elle propose en un seul et même lieu une crèche communale (ouverte tous les jours de semaine) et un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (ouvert le jeudi matin de 9h à 11h30).

Ondres possède également deux écoles communales : l'école maternelle chemin de Tambourin et l'école élémentaire, sise chemin de Cantine. Cette dernière vient d'ailleurs de se doter de quatre nouvelles salles de classe supplémentaires, permettant ainsi d'accueillir un nombre croissant d'enfants. Ces deux structures permettant aux enfants scolarisés à Ondres d'apprendre dans un environnement agréable, à deux pas de chez eux. Hors tranches horaires scolaires, la commune dispose d'un Centre de loisirs ouvert toute l'année. Il reçoit les enfants dans le cadre de l'accueil périscolaire et durant les vacances.



La jeunesse (11-17 ans), quant à elle, possède un lieu de rencontre et désormais un lieu d'information et de formation (Point Information Jeunesse) au sein de la Maison des jeunes, située sur la RD 810. Ouverte à tous les jeunes Ondrais, elle propose des séjours et des activités tout au long de l'année.

La culture

En matière de culture, la commune s'est dotée depuis 2007 d'une salle de spectacle : la salle Capranie. Avec sa grande salle de spectacle (500 places assises, 1 200 places debout) et son espace scénique équipé en lumières et en son, Capranie est tournée vers la diffusion de spectacles vivants. Capranie c'est aussi une salle annexe de 90m², une salle de danse de 120m² où se croisent de multiples artistes et associations. Elle se trouve Place Richard Feuillet.



La culture à Ondres, c'est aussi une bibliothèque municipale gratuite et ouverte à tous. Installée pour l'heure au pied du château d'eau, elle est amenée à déménager pour de plus grands locaux sous un an.



Enfin, parce qu'elle permet d'organiser de nombreuses manifestations et recevoir des associations, la salle Dous Maynadyes est aussi un lieu de culture. Elle peut être mise à disposition des Ondrais sous certaines conditions (cf. site internet ondres.fr). Elle se situe avenue de la plage.



Le loisir et le sport

Parce qu'il n'est plus à prouver que la pratique sportive est essentielle à l'équilibre, Ondres possède un centre sportif place Richard Feuillet : le Centre sportif Larrendart, « le » lieu du sport à Ondres. Il a une surface de 2 350 m², fait 15 m de haut, et accueille notamment un mur à gauche, un trinquet et deux terrains de squash, Ondres dispose aussi de cours de tennis municipaux (à côté du stade) dont la gestion est confiée à l'association Tennis Club d'Ondres (informations 05 59 45 38 20). Ces cours de tennis sont voisins du stade municipal, le stade René Dicharry. C'est le siège de l'équipe de rugby locale (AS Ondres) et le lieu où se tiennent aussi, l'été, les courses landaises. Pour la petite histoire : il a été inauguré en 1946. Enfin, la commune a la chance d'être traversée par la Vélodyssée, plus long itinéraire cyclable balisé en France qui permet même d'aller (pour les très courageux et entraînés !) jusqu'à Roscoff et même jusqu'en Grande-Bretagne. ■



LES GRANDS RENDEZ-VOUS D'UNE ANNÉE ONDRAISE...



À Ondres, la municipalité a à cœur de proposer toute l'année un ensemble d'événements susceptibles d'intéresser tous les administrés, de 7 à 77 ans (et même bien en-deçà et au-delà !) et ce quels que soient leurs centres d'intérêt. Ces manifestations sont réfléchies, conçues dans un travail unissant élus et agents municipaux, le tout en misant sur la transversalité interservices, pour une pluralité de regards et de compétences. Ils sont également mis en place dans un travail de proximité avec les associations locales. Tous ces grands rendez-vous sont pensés pour faire d'Ondres une commune où l'on vit, l'on sort, le tout en favorisant l'accessibilité financière, le bien vivre ensemble et la rencontre intergénérationnelle... En somme, une ville où l'on peut découvrir, partager et profiter du cadre de vie et de la nature qui nous entourent.

Ondraises, Ondrais de toujours... Nouveaux Ondrais... ce petit rappel des grands rendez-vous d'une année ondraise est pour vous :

Regard de femmes : organisé début mars, aux alentours de la Journée internationale de la femme (8 mars), ce rendez-vous célèbre la femme sous tous les angles avec une thématique différente chaque année. En 2017, ce sera les « Super nanas ».



Le carnaval : ce rendez-vous de la mi-mars à l'espace Dous Maynadyes propose chaque année des animations, des ateliers qui ravissent les plus jeunes... et qui se terminent par le traditionnel jugement sur le bûcher de San Pansar.

Entre Danses : Durant la première quinzaine de mai, les danses sont à la fête à Ondres ! Les associations ondraises proposant des cours de danses sont sollicitées et proposent des spectacles et démonstrations qui témoignent de la diversité des activités dispensées sur la ville. Entre Danses s'achève toujours par une soirée musicale et dansante.

La Fête de la nature : tenue chaque année fin mai, la Fête de la nature porte sur le thème choisi à l'échelle nationale. En 2017, il s'agit des « Super pouvoirs de la nature ». Elle se propose de réunir toutes les générations autour de la découverte et du respect de la nature et de notre environnement.

Le Théâtre dans tous ses états : chaque année, début juin à Ondres, le Théâtre se met dans tous ses états. Pendant trois jours, les planches de la salle Capranie sont occupées par les « théâtres » des associations locales qui offrent, à chaque édition, des spectacles très aboutis !

Les Fêtes d'Ondres : ce sont les fêtes patronales traditionnelles de la commune. Portées par Anim'Ondres (le Comité des Fêtes), en étroite lien avec la Mairie, c'est le grand rendez-vous (très) festif qui signe le début de l'été ! Elles se tiennent cette année du 30 juin au 3 juillet.

Les Casetas : autre rendez-vous traditionnel d'Ondres (et du sud Landes), les Casetas sont un rendez-vous où vous pouvez déguster pour un prix modique les créations culinaires proposées par certaines associations, le tout en écoutant de la bonne musique !



Le Forum des associations : en période de rentrée, début septembre, la commune propose un rendez-vous dédié à toutes les associations locales afin de faire connaître le large panel de propositions d'activités à l'échelle de la commune. C'est « le » rendez-vous pour trouver son nouveau loisir, et ce pour toutes les envies et âges ! Cette manifestation est aussi un moment de rencontre avec les nouveaux habitants.

La Semaine bleue : comme dans de nombreuses communes françaises, la Semaine bleue propose une semaine riche en activités aux retraités et personnes âgées. L'aspect intergénérationnel y a, aussi, une grande importance.

Le Sapin de Noël écoresponsable : dernière-née des manifestations ondraises, le Sapin de Noël écoresponsable est un moment de rencontres, de rires, de jeux à destination des adultes comme des enfants, où l'on célèbre Noël sous le signe de l'écoresponsabilité (en présence du Père Noël, bien sûr !).

UN POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) LABELLISÉ À ONDRES

Le projet de création d'un Point Information Jeunesse (PIJ) sur le territoire ondras était un dossier en réflexion depuis quelques années déjà... C'est aujourd'hui chose faite ! Cet espace, qui prend place au sein de la Maison des Jeunes, poursuit deux grandes orientations souhaitées : rendre l'information pour les jeunes accessible par le biais de documentations, d'orientation, de prévention des conduites addictives, et en faisant la promotion des pratiques socio culturelles ; et créer un guichet unique d'information afin de pouvoir renseigner les jeunes sur la diversité de questionnements qu'ils rencontrent et pouvoir aussi les aiguiller, selon leurs besoins, vers des structures spécialisées si nécessaires (éducation et orientation,

formation, insertion sociale, loisirs et culture, sports, mobilité, santé, etc.). Ce tout nouveau Point Information Jeunesse -ouvert au public les mardis de 17h à 19h, les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h, les vendredis de 17h à 20h et les samedis de 14h à 18h- a été mis en place via un partenariat unissant la Mairie d'Ondres, la DDCSPP 40 (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) Pôle Jeunesse et Sports, la Direction régionale de la Jeunesse, du Sport et de la Cohésion Sociale Nouvelle-Aquitaine, ainsi que le CIJ Aquitaine (Centre régional d'Information Jeunesse Aquitaine). Ainsi, désormais, les jeunes Ondrais peuvent trouver, à deux pas de leur domicile : une information gratuite et personnalisée,

un conseil avisé et ce dans le respect de l'anonymat, des animations et des propositions de formations, et des ressources nombreuses sur des questions et thématiques qui les concernent. ■



LES INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE SONT OUVERTES



Les inscriptions en maternelle des élèves pour la rentrée scolaire 2017 ont lieu à l'école maternelle, chaque jeudi matin de 9h30 à 11h30, et ce depuis le jeudi 12 janvier 2017. La démarche se fait en deux temps. Première démarche : venir en Mairie aux affaires scolaires avec votre livret de famille ainsi qu'avec un justificatif de domicile afin que puisse être établi le certificat d'inscription. Deuxième démarche : vous rendre à l'école maternelle au jour et à l'heure indiqués ci-dessus, vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant, ce afin de valider l'inscription.

IMPORTANT : il n'y aura pas d'inscription en cours d'année. Seuls pourront être alors acceptés les enfants dont les parents justifieront d'une installation dans la commune postérieure aux dates indiquées ci-dessus. Les enfants nés en 2015 seront admis à fréquenter l'école dans la mesure des places disponibles. ■

CENTRE DE LOISIRS : INSCRIPTIONS EN COURS POUR LES VACANCES

Les vacances de février approchent à grands pas désormais... Ainsi, si vous souhaitez inscrire votre/vos

enfants(s) au Centre de loisirs pour ces vacances, notez que les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 17 février pro-

chain et qu'elles se font via le Portail des familles, accessible depuis le site ondres.fr. ■

UN CONTE ÉMERVEILLE

LES TOUT PETITS DE LA CRÈCHE

Le 12 décembre, le silence régnait au sein de la crèche d'Ondres... Et pour cause : les plus petits étaient littéralement absorbés par le spectacle « La petite puce aux yeux jaunes ». Écrit par la Compagnie du Chat gaucher, la pièce de marionnettes racontait l'histoire d'une petite puce et de nombreux autres animaux vivant dans la forêt. Un joli moment d'émerveillement... ■



LES PLUS JEUNES ONT CÉLÉBRÉ LES ROIS



Il y a des rendez-vous dans l'année que les plus jeunes, et leurs parents également, ne souhaitent pas manquer ! La célébration des rois à Ondres en est un... Et cette année, les rois ont été fêtés en bonne et due forme, du restaurant scolaire à la crèche en passant par le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), chacun a eu droit à sa part de galette avec, parfois, à la clé : la couronne ! Ainsi, le 5 janvier à la crèche et le 12 janvier au LAEP, les sourires étaient sur les visages

des enfants où l'on pouvait lire sans difficulté la gourmandise et la satisfaction. Les parents, aussi, à la crèche ont profité de ce rendez-vous gourmand pour prendre un temps d'échange et de convivialité. Et puis, comme de coutume, les galettes étaient très bonnes. Celles à la frangipane avaient d'ailleurs été concoctées le matin même par les équipes de la Maison de la petite enfance. On fêterait bien les rois tous les mois nous, pas vous ?! ■

LE MARCHÉ DE NOËL A ÉTÉ SOLIDAIRE AU CENTRE DE LOISIRS

Le 9 décembre dernier, le Centre de loisirs d'Ondres était en mode Noël... Mais pas n'importe quel Noël : un Noël solidaire ! Il proposait aux enfants différents ateliers qui ont chacun battu leur plein : fabrication de gâteaux aux formes plus inspirantes les unes que les autres (étoile, cœur, lune...), pose de vernis pailleté aux petites filles le désirant, maquillages de fêtes, etc. De nombreux cadeaux

(broches, décorations pour sapins de Noël, sachets de gourmandises fabriqués dans le cadre des TAP) étaient également à disposition des enfants pour qu'ils emportent ces présents avec eux. Les parents, de leurs côtés, ont été nombreux à apporter des denrées alimentaires récoltées à destination du Panier du Seignanx. Un marché solidaire... c'est un peu ça aussi la magie de Noël ! ■



BIENTÔT LE CARNAVAL !

Tout juste sortis des fêtes de fin d'année se dessine déjà la période des carnivals dans les communes (et nous n'allons pas nous en plaindre !) Comme de coutume, Ondres n'échappe pas à la règle et la municipalité vous propose le 18 mars prochain de venir fêter le

carnaval à la salle Dous Maynadyes. Initié par la commune, et réalisé en partenariat avec certaines associations, ce rendez-vous aura lieu à la fois en intérieur et en extérieur et proposera animations et ateliers tout au long de la journée. Comme les années pré-

cédentes, un pique-nique participatif (chacun amène ce qu'il désire pour le partager) est proposé afin d'échanger autour d'un repas convivial... déguisé, de préférence ! Et, en matière de déguisement, le thème retenu cette année est : l'espace. Soyez inspirés ! ■

ENFANCE ET JEUNESSE : SACRÉ PROGRAMME POUR LES VACANCES !

Les vacances de février, c'est presque demain... Alors, voici quelques informations sur ce que proposent à vos enfants et adolescents les services enfance et jeunesse de la commune. Du côté de l'enfance, le Centre de loisirs -outre son accueil pendant les vacances- met en place un séjour à Pont-de-Camps (un centre de vacances dans les Pyrénées-Atlantiques). Ouvert aux enfants de 8 à 10 ans (15 places disponibles), ce séjour inclut dans sa programmation une sortie raquette qui s'insère dans le cadre du projet « Du flocon à la vague ». Ledit projet ambitionne de faire découvrir aux plus jeunes, de l'hiver à l'été, les différents milieux qui constituent notre cadre de vie (mer, montagne, campagne...). Une façon de mieux connaître son environnement et de pratiquer différents sports ! Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes via enfance@ondres.fr, dans la

limite des places disponibles.

Du côté de la jeunesse également, un beau programme a été concocté par les services municipaux pour les vacances de février ! La Maison des Jeunes propose dans le cadre de sa nouvelle labellisation PIJ (Point Information Jeunesse) un stage d'information et de sensibilisation sur le baby-sitting, intégrant une demi-journée de formation aux premiers secours (PSC1). Il s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans et se tiendra les 20, 21 et 22 février prochains. Dix places sont disponibles. Il sera possible de participer à ces trois demi-journées, comme de ne faire que le PSC1 ou les journées orientées baby-sitting. Plus d'informations et inscriptions (jusqu'au 17 février) auprès du service jeunesse (05 59 45 34 97). La Maison des jeunes propose, également, durant la seconde semaine des vacances de février un séjour « neige » à



Lourdios-Ichère (16 places). Organisé du 27 février au 1^{er} mars, ce séjour compte une journée de ski à la Pierre Saint-Martin, ainsi que des jeux de neige (luge, etc.) et des balades. L'hébergement se fera en gîte. En somme, c'est aussi de belles activités que propose le service jeunesse, sans compter quelques soirées et un programme d'activités sportives à Ondres. Plus d'informations à la Maison des jeunes (05 59 45 34 97). ■

LES ADOLESCENTS AU RENDEZ-VOUS DU SPEEDMINTON

Depuis début janvier, le service municipal des sports animé par Christophe Casbas organise les mercredis après-midi (15h à 17h), au Complexe sportif, des sessions de speedminton à destination des collégiens résidant sur Ondres. Pour rappel, le speedminton est un mélange détonnant de bad-

minton et de squash. Cette séance de sport, de détente et de partage est devenue un rendez-vous attendu et apprécié des collégiens ondrais ! La dernière session réservée à ce sport aura lieu le mercredi 15 février, mais le service municipal des sports projette déjà de nouvelles activités au retour

des vacances scolaires de février. Ainsi, du 6 mars au 14 avril 2017 : rendez-vous avec des sessions de préparation aux épreuves des Jeux d'Aquitaine juniors (qui se tiennent au printemps). Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Christophe Casbas par email à sports@ondres.fr. ■

APPEL À PARTICIPATION POUR LE CONSEIL DES JEUNES



Au même titre que leurs aînés via le Conseil des sages, la jeunesse ondraise peut porter ses idées par le canal d'un Conseil des jeunes, composé de collégiens et lycéens de la commune. Ce Conseil est né de la volonté de la commission politique de la ville qui a souhaité, en 2015, la mise en place d'un Conseil communal des jeunes qui a vocation consultative auprès du Conseil municipal. Il est institué depuis juin 2015 et la

durée du mandat de ses membres est de 2 ans. De fait, en 2017, un appel à candidatures est lancé afin de pouvoir intégrer de nouveaux jeunes Ondrais. Pour rappel, le Conseil des jeunes est ouvert à tous ceux qui le souhaitent et répondent aux deux conditions suivantes : être domicilié à Ondres et avoir entre 12 et 17 ans. Il est à la fois un lieu d'expression et d'écoute, d'apprentissage de la citoyenneté, d'action, de dialogue et d'échange avec les représentants politiques. Pour la municipalité, cette entité permet de donner à la jeunesse, à son intelligence et son dynamisme, toute la place qu'elle mérite dans la vie d'une commune. Ses membres ont ainsi pour missions de faire des propositions aux élus, d'entreprendre des actions et de formuler des avis sur les projets communaux. En 2016, ils ont

planché sur le Parcours citoyen et sur l'aménagement d'un city stade à Ondres. En 2017, il leur sera proposé différentes pistes de réflexion, notamment autour de l'inauguration des équipements de loisirs (skate-park, mini-golf...) dans le nouveau cœur de quartier touristique, de l'appropriation de ce lieu sous l'angle du bien vivre ensemble ; mais aussi un travail d'enquête sur la thématique « qu'est-ce qu'être jeune à Ondres ? ». Une question à laquelle les membres du Conseil des jeunes seront invités à répondre, éclairant ainsi les politiques publiques en la matière, grâce à leurs regards et leurs vécus. Si vous souhaitez, vous ou votre enfant, obtenir plus d'informations sur le Conseil des jeunes, vous pouvez vous adresser à Jérôme Gonin via l'email : conseildesjeunes@ondres.fr. ■

ÉCHOS SPORTIFS DE L'ASO



À l'issue de la phase préliminaire visant à établir un classement des diverses équipes du niveau 2 territorial, les Chaouches n'ont décroché que la 4^e place de leur poule et évolueront donc en championnat Côte Basque Landes 2^e série. En regard du renforcement / renouvellement de l'effectif senior et du changement des entraîneurs, cette situation est décevante, malgré une amélioration sensible de la qualité du jeu proposé. Malheureusement, cinq victoires en dix

matchs n'ont pas suffi pour se qualifier face à des équipes d'un niveau équivalent. La phase qualificative vient de débuter. Ustaritz, Ciboure, Lit et Mixe / St Julien, Pomarez et St Pierre du Mont seront leurs adversaires selon le calendrier ci-après. Bien évidemment, le titre de champion CBL 2^e série et un parcours significatif en championnat de France sont les objectifs assignés à l'équipe fanion et son encadrement. À suivre ! ■

À noter que l'ASO organise trois « super loto - spécial bons d'achat » animés par Jean Pierre PERSILLON et dotés chacun de 41 lots d'une valeur totale de 3 500 € (dont 2 x 400 €) plus 2 BINGO de 100 € les samedis 11 février, 18 mars et 8 avril - Salle Capranie.

CALENDRIER 2016-2017 PHASE QUALIFICATIVE 2^e SERIE

A1	08/01/17	CIBOURE	ONDRES
A2	15/01/17	ONDRES	ST PIERRE DU MONT
A3	22/01/17	POMAREZ	ONDRES
A4	29/01/17	ONDRES	LANDES OCEAN
A5	05/02/17	USTARITZ	ONDRES
	12/02/17		
R1	19/02/17	ONDRES	CIBOURE
R2	26/02/17	ST PIERRE DU MONT	ONDRES
R3	05/03/17	ONDRES	POMAREZ
R4	12/03/17	LANDES OCEAN	ONDRES
	19/03/17		
R5	26/03/17	ONDRES	USTARITZ
1/2 FIN A	02/04/17		
1/2 FIN R	09/04/17		
	16/04/17		
FIN	22/04/17		

ANIM'ONDRES LANCE SON ANNÉE 2017 !

L'association Anim'Ondres a réalisé son Assemblée Générale Ordinaire fin décembre, clôturant ainsi une année 2016 riche en émotions et nouveautés durant les fêtes patronales : concours de miss, défilé du char, concours de quilles etc. Un bilan global sur les différentes animations et les évolutions à venir pour la nouvelle année a ainsi été réalisé dans une ambiance des plus propices à la réflexion... L'année 2016 étant ainsi bien clôturée, place à l'année 2017 avec, nous l'espérons, la même réussite que la précédente, en s'appuyant encore et toujours sur les valeurs qui contribuent à la réussite et la pérennité de notre association depuis plusieurs années : convivialité, festivité et camaraderie.

En ce début d'année, Anim'Ondres lance sa campagne de recherche de partenariats, sous forme de vente d'encarts publicitaires dans le programme des fêtes, nécessaire au financement des nombreux événements festifs durant l'année.

Si des entreprises souhaitent nous aider, merci de contacter la Présidente Elisabeth DETRY par téléphone au 06 83 14 93 62 ou par mail à animondres@laposte.net.

Ce début d'année sera également l'occasion d'accueillir de nouveaux membres, motivés à l'idée de participer à l'animation et au rayonnement de notre ville. Pour cela, merci de nous contacter via le Facebook « Anim Ondres ». Vous pourrez de plus y obtenir toutes les informations sur les Fêtes d'Ondres et nos autres

festivités. Vous voulez vous investir pour votre ville au sein d'une association jeune, dynamique et conviviale ? Anim'Ondres est faite pour vous ! Tous les membres de l'association vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017 et remercient l'ensemble des Chaouches qui nous soutiennent pour perpétuer cette tradition. ■

L'équipe d'Anim'Ondres



LES JMF ONT REMPLI CAPRANIE EN DÉCEMBRE



Afin de faire une entrée enchantée dans le mois des fêtes de fin d'année (et

de Noël !), les JMF (Jeunesses Musicales de France) représentées à Ondres par Ginette Subervielle, organisaient les 1^{er} et 2 décembre derniers à la salle Capranie d'Ondres, quatre représentations d'un spectacle à destination des enfants inscrits dans les écoles élémentaires du secteur. Intitulé « Finn Mc Cool... Légendes d'Eire », ce dernier constituait une véritable immersion dans la Terre d'Irlande : ses vertes vallées peuplées

d'une fabuleuse mythologie, le tout en musique ! On y a croisé des dieux, des géants, des lutins... et ça n'a pas été pour déplaire aux plus jeunes. Sur ces deux journées, ils ont été 1447 enfants du CP au CM2, issus des écoles du Seignanx et de MACS, à découvrir ce spectacle interprété par Agnès et Joseph Doherty (l'accert irlandais en bonus non négligeable !). Un joli moment pour les enfants ! ■

FEPO : UN JOYEUX NOËL ET DE NOUVELLES ANIMATIONS



Le traditionnel repas de Noël du Foyer fut une nouvelle fois l'occasion pour les 127 convives de terminer l'année dans une ambiance festive. Celle-ci fut d'autant plus plaisante que le Foyer a eu le bonheur de remettre le trophée « Membre d'honneur du foyer » à deux de ses membres particulièrement méritants, Dany Oyharcabal et Monique Théodore. Dany pour la circonstance était entourée de ses fidèles « aquarellistes », membres de sa section peinture, venus la féliciter. Depuis 1998, Dany n'a jamais cessé d'animer bénévolement ces aquarellistes passionnés qui nous ont permis d'admirer à diverses occasions, bon nombre de leurs créations. Pour cette nouvelle année 2017 une nouvelle exposition est

en préparation. La section peinture est active au sein du FEPO de Ondres depuis de nombreuses années, son activité se concentre essentiellement sur l'aquarelle. Notre animatrice, Dany Oyharcabal, apporte son expérience et sa compétence pour guider chaque participant à développer son sens artistique. Notre groupe est mixte, nous nous retrouvons dans une ambiance de détente et de bonne humeur pour mettre en commun nos pratiques. L'activité se déroule les mardis soir de 20 h 30 à 22 h 30 et les jeudis après-midi de 14 h 30 à 16 h 30 au foyer. Pour vous faire découvrir notre activité, un vernissage des œuvres réalisées au sein de notre groupe aura lieu le vendredi 31 mars 2017 à 17 h au

foyer Yvonne Loiseau. L'exposition se tiendra jusqu'au lundi 3 avril. Pour votre plaisir, nous vous invitons chaleureusement à venir toutes et tous les samedi 1^{er}, dimanche 2 et lundi 3 avril de 10 à 12 h et de 14 h à 18 h. Monique, toujours bénévole et oh combien efficace, a rejoint le Foyer il y a pratiquement 20 ans, pour seconder Paule Rousseau dans l'organisation des voyages du Foyer. Après le décès d'Yvonne Loiseau, Monique s'est alors discrètement mais totalement investie aux côtés de Jean (Théo), Colette, Suzon, Jean-Pierre... dans l'animation de la section senior. Toujours très présente nous ne saurions nous passer de son soutien. Au nom de tous les membres du Foyer je souhaite que 2017 soit pour chacun de vous une année de partage, de bonheur et de bien-être. Après la traditionnelle sortie « cidrière » du 8 février en Espagne, le Foyer propose cette année deux voyages : l'un sur la côte charentaise du 29 mai au 1^{er} juin, l'autre en Toscane du 10 au 17 septembre. Si le deuxième séjour est déjà complet, il reste encore quelques places pour le premier. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site du Foyer (www.foyer-ondres.fr) ou l'affichage au Foyer Yvonne Loiseau. Contact : Nelly 05 59 45 26 45. ■

Claude Mussat

Le Foyer organise un stage de théâtre pour enfants le 4 mars (14 à 17h) et le 5 mars 2017 (10 à 13h) animé par la Cie Hecho en Casa, à la salle Capranie. Tarif : 25 €. Infos : 06 64 61 96 17.

EXPOSITION EN VUE POUR LA CROISÉE DES ARTS

Comme chaque année, la Croisée des Arts d'Aquitaine proposera en août prochain une exposition à Saint-Paul-lès-Dax. L'association commence actuellement sa communication au sujet de ce rendez-vous qui s'étalera du 1^{er} au 24 août ! ■

EN 2017, LE THÉÂTRE DU REBOND REPREND « TOC TOC »

En 2016, toute la troupe du Théâtre du Rebond s'était beaucoup amusée afin de préparer l'interprétation de « Toc Toc », pièce hilarante de Laurent Baffie interprétée à l'occasion de l'événement Le Théâtre dans tous ses états. Compte tenu du succès remporté lors de cette prestation, et à la demande du public et d'associations de communes environnantes, l'association a décidé de reprendre cette pièce pour l'année 2017. Ça promet ! ■



AUTO RÉTRO DU SEIGNANX : DE NOMBREUX PROJETS POUR 2017 !



Le club de véhicules anciens, Auto rétro du Seignanx a tenu sa première assemblée générale le 18 janvier 2017.

Au cours de cette AG, deux nominations ont été approuvées par les 23 membres présents :

- M. Jean-Pierre Fortabat élu Vice-Président.
 - M. Bernard Culley élu «Président d'Honneur» du Club en remerciement d'avoir eu l'initiative en 2005 d'organiser le 1^{er} rassemblement de voitures anciennes aux Fêtes d'Ondres et de l'avoir perpétué jusqu'à ce jour.
- Pour rappel, l'association se propose de rassembler les passionnés de voitures

anciennes dans le but de participer à la préservation du patrimoine automobile et d'organiser des rencontres conviviales autour de cette passion. Un défilé de voitures anciennes est d'ores et déjà prévu le 2 juillet dans le cadre des Fêtes d'Ondres, et leurs véhicules seront exposés sur le parking du magasin Sport 2000, à Tarnos le troisième dimanche de chaque mois, ainsi qu'une fois par trimestre à Saint-Martin-de-Seignanx, sur la place Jean-Rameau (5 mars, 4 juin, 6 août et 1^{er} octobre). Avis aux amateurs et amatrices ! ■

US LARRENDART : UNE FIN D'ANNÉE RICHE EN ÉMOTIONS ET PLEINE DE SATISFACTIONS

C'est une fin d'année riche en émotions et pleine de satisfactions qu'a vécu l'US Larrendart.

Les pelotaris locaux ont fait honneur aux couleurs ondraises lors des différentes finales qui se sont disputées dernièrement sur les canchas landaises, et deux nouveaux trophées sont venus garnir les étagères déjà bien remplies du club. Des titres de Champion de Landes paleta gomme creuse mur à gauche individuel pour Axel Moulin (minime), paleta gomme pleine trinquet pour Thibault Curutchet et Matéo Dubarry (benjamins) et des podiums de finalistes en paleta gomme pleine trinquet pour Clément Cazaurang



et Rémi Dassé (cadets) ainsi que pour les inusables Laurent Piqué et Stéphane Lartigau (seniors nat A) récompensent ainsi l'assiduité de ces jeunes... et moins jeunes aux entraînements dispensés par les édu-



cateurs du club tout au long de l'année. Tous ces joueurs représentent désormais la ligue des Landes aux Championnats de France qui se déroulent actuellement, souhaitons leur bien sûr la même réussite ! ■

LES DERNIÈRES NOUVELLES D'ECLAT



L'arrivée d'une nouvelle année est l'occasion de célébrer la vie et l'amitié. C'est aussi l'occasion de faire le point

sur toutes les belles choses apportées en 2016 et d'en espérer tout autant, voire bien plus, pour 2017. Si les « ESCLATATS » n'ont pu terminer l'année par une soirée rassemblant cantayres, dançayres, quilhayres, musicayres, gascounayres, pintayres, hestayres et autres descounayres comme l'année passée, ils se sont rattrapés dès le début janvier en partageant la galette des rois dans tous les ateliers, et surtout en organisant les 19^{es} cochonnailles, au cours de la Grande Semaine du 10 au 15 janvier.

Une trentaine de manœuvres, hommes et femmes, se sont relayés toute la semaine pour préparer ce qui devait être un régal pour 120 autres membres de l'association réunis aux Maynadyes... Une soirée

qui restera dans les annales, d'abord pour la qualité du repas (merci Jacky, le maître des cochonnailles) mais aussi par l'ambiance créée par les chanteurs et musiciens... Une bien bonne façon de commencer l'année sous les meilleurs auspices.

Les prochaines activités d'ECLAT sont tout aussi classiques : danses sur le marché le dernier dimanche de janvier (29), assemblée générale le jeudi 2 février pour la chandeleur à Capranie, omelette de Pâques le dimanche 16 avril...

Encore bonne année à tous et toutes... Retrouvez ECLAT sur le blog eclat.hautetfort.com ■

Michel Darriet

L'ASSOCIATION DANCE NO LIMIT ÉTEND SON OFFRE !



Dance No Limit (anciennement nommée Latin'O Limit), association ondraise de danses latines et de pole dance déploie ses ailes. Il est désormais possible d'apprendre la salsa, la bachata et la kizomba avec Fred et Linda, et ce sur plusieurs créneaux et lieux : à Ondres les mercredis et vendredis soir, à Tyrosse tous les

mardis soir, à Anglet deux jeudis par mois et à Soustons un mardi sur deux. Dance No Limit organise également des stages et soirées : un samedi par mois à Soustons (Bar le Buena Vista) et un jeudi sur deux à Anglet (Théâtre Quintaou). Plus d'informations sur www.dancenolimit.fr ou au 06 50 46 61 13. ■

LES BERGERS DU SEIGNANX : C'EST REPARTI POUR LE TOUR DU SEIGNANX EN ÉCHASSES !

Les Bergers du Seignanx vont se lancer dans le 2^e tour du Seignanx en échasses les 29, 30 avril et 1^{er} mai 2017. Fort du succès de la première édition en 2015, ce sont toutes les catégories qui seront représentées : des poussins jusqu'aux séniors ! Au programme : 3 étapes d'environ 20 km chacune et divers parcours de 2,5 km à 8 km pour les plus jeunes.

- Etape 1 le 29 avril : départ de Saint Martin de Seignanx à 13h30 et arrivée à Saint André de Seignanx après un détour par les bords de l'Adour,
- Etape 2 le 30 avril : départ de Biaudos à 13h30 et arrivée à Saint Laurent de Gosse,
- Etape 3 le 1^{er} mai : départ de Biarrotte à 13h30 et arrivée à Ondres devant la salle Capranie à partir de 16h30.

Véritable liant culturel et sportif au sein du pays de Seignanx, cette épreuve met en valeur la tradition sportive de l'échasse landaise, inscrite au patrimoine culturel immatériel français. C'est un événement très médiatisé qui va aussi permettre



d'admirer les beautés typiques du pays de Seignanx : les barthes, le séqué, l'Adour, ses villages et villes, du bord de l'océan jusqu'à l'arrière-pays ! Surtout

ne manquez de venir encourager nos « tchancayres » au bord des routes, entre Adour et Océan ! ■

www.les-bergers-du-seignanx.fr



La pinhèra de la Laguibe (en mode 2.0)

Jadis, on qualifiait une information qui circule d'une oreille à une autre en agitant le registre des discussions locales de « bruits qui courent »... Aujourd'hui, le bruit ne fait plus que courir, il surfe carrément sur la toile et, gagnant en fiabilité, devient « l'actu qui fait le buzz ». En fervente représentante du patrimoine mais également en femme de son temps, aimant être au courant de tout (et surtout avant tout le monde), la Pignère de la Laguibe

-comme notre commune- est passée en mode 2.0 ! Les Youtube et Twitter, le désormais traditionnel Facebook et même Snapchat (c'est dire !), n'ont plus de secrets pour elle ! Tel une « maestra », elle surfe sur l'actu et promène sa pigne d'un canal d'information à l'autre, glanant au passage toute l'actualité de sa ville, Ondres. Vous aussi, pour être toujours informés de l'actualité ondraise, suivez-nous sur : facebook.com/villeondres/. ■

LO GASCON EN PARTATGE

Las gruas



Abans-díser : *Uèi, que'vs balham de léger un conde deu Fèliç Arnaudín, consacrat ad un aujami plan de nòste, las gruas... qui hasón descobrir un assassin en passant sus la lana.*

Un còp, su'n camin de la lana, dus bandolièrs tuèren un marchand que se'n tornava de las hèiras de Bordèu, per li panar son argent e sa maleta. Aquò que se passava hens un endret hòrt escar-

tat. Digun n'avè vist lo còp, e la justícia ne trobèt pas jamei los assassins. E lo temps que passèt.

Dètz ans après, los dus òmis que vinoren a passar au mèsme cròt, a la mèsma sason. Que s'èran asseitats darrèr un parc e que ralhavan.

- Te sovèns quan escanèrem aqueth marchand dont vinè de las hèiras de Bordèu ? ce disè un. Qu'èra un jorn de gòrra qu'i a dètz ans de 'quò. Qu'i hasè bruma e las gruas que passavan a garts, tot com uei. Benlèu que son las mèsmas ! Bonurament per nosatis, ne pòden pas díser çò que saben !...

Mes qu'i avè un aulheròt qu'èra embarrat hens lo parc dab lo ligòt. E qu'escotava tot aquò de dehens avant. Quan los dus òmis se tornèren méter en camin, lo dròlle que corrot los escusar aus gendarmas. Que gahèren los assassins deu marchand a l'arribada au borg. E après qu'estoren jutjats e perduts.

LEXIC

amassar (amassa) : recueillir
 aqueth (aqueut) : ce
 aquò (aco) : cela, ça
 assassin (assassin) : assassin
 arribada (arribade) : arrivée
 asseitar (assèyta) : asseoir
 aujami (aouyami) : volatile
 aulheròt (aoulieurot) : petit berger
 balhar (bailla) : donner
 bandolièr (bandouliè) : bandit
 benlèu (belèou) : peut-être
 bonurament (bounurameun) :
 par bonheur
 Bordèu (Bourdèou) : Bordeaux
 borg (bourg) : bourg
 bruma (brume) : brume, brouillard
 camin (camin) : chemin
 consacrar (counsacra) : consacrer
 conde (counde) : conte
 còp (cop) : fois
 córrer (courre) ; courir
 cròt (crot) : endroit, lieu-dit
 darrèr (darrè) : derrière
 de dehens avant (deheuns) :
 de l'intérieur

de nòste (de noste) : de chez nous
 descobrir (deuscoubri) : découvrir
 dètz (dètz) : dix
 digun (digun) : personne
 díser (dise) : dire
 dròlle (drolle) : enfant
 dus (dus) : deux
 embarrar (eumbarra) : enfermer
 endret (eundret) : endroit, lieu
 escanar (euscana) : égorger
 escartat (euscartat) : à l'écart
 escotar (euscouta) : écouter
 escusar (euscusa) : dénoncer
 Fèliç (Félix) : Félix
 gahar (gaha) : prendre
 gart (gart) : vol d'oiseaux
 gendarmas (yensdarmes) :
 gendarmes
 gòrra (gorre) : mauvais temps,
 grand froid
 grua (grue) : grue
 har (ha) : faire
 hèira (hèyre) : foire
 hens (heuns) : dans
 hòrt (hòrt) : très
 justícia (yustice) : justice
 lana (lane) : lande

léger (léye) : lire
 jutjar (yutdya) : juger
 ligòt (ligot) : troupeau
 maleta (maleute) : mallette
 mèsme (mème) : même
 méter (meute) : mettre
 nosatis (nousatis) : nous
 òmi (omi) : homme
 panar (pana) : voler.
 parc (parc) : parc à brebis
 passar (passa) : passer
 pénder (peunde) : pendre
 plan (plan) : bien
 poder (poudeu) : pouvoir
 preu (= per lo) (prou) : par le
 quan (quén) : quand
 ralhar (railla) : discuter
 sason (sasoun) : saison
 saber (sabe) : savoir
 se'n tornar (s'en tourna) : revenir
 sovièner (soubieune) : souvenir
 tornar (tourna) : re (marque
 la réitération)
 trobar (trouba) : trouver
 tuar (tua) : tuer
 uèi (ouèy) : aujourd'hui
 víner, vièner (bine, bieune) : venir

N. B. : en Français comme en Gascon, le verbe à l'infinifit prend un « r » final, mais celui-ci ne se prononce pas.

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Pu-Khtu : primo
et *Pu-Khtu : secundo*,
DOA

La loterie (BD),
Miles Hyman



Culottées, 1 (BD),
Pénélope Bagieu

Monsieur Désiré ? (BD),
Hubert et V. Augustin

Le dernier des nôtres,
Adélaïde de Clermont-Tonnerre

Sacrifice,
Joyce Carol Oates

Les lois naturelles de l'enfant,
Céline Alvarez



*La viande,
un peu, beaucoup,
passionnément
ou pas du tout*
Dr Jean-Michel Lecerf

*Terre des vagues : une anthologie
de la vague et de ses littératures*
Hervé Manificat

*Histoire dessinée
de la guerre d'Algérie*,
Benjamin Stora et Sébastien Vassant

La belle italienne,
Lucinda Riley

Tant que dure ta colère,
Asa Larsson

Maintenant ou jamais (155.6)
Dr Christophe Fauré

Nous irons tous au paradis
Fannie Flagg



*Et tu trouveras le trésor
qui dort en toi*,
Laurent Gounelle

Le chant de la Tamasse,
Ron Rash

À l'aube l'espoir se lève aussi
Belva Plain

Anatomie d'un soldat
Harry Parker

Moi Phoolan Devi, reine des bandits,
Phoolan Devi

*Celle qui fuit celle qui reste :
l'amie prodigieuse 3*,
Elena Ferrante

LE CONTE DE NOËL A ÉTÉ UN SUCCÈS

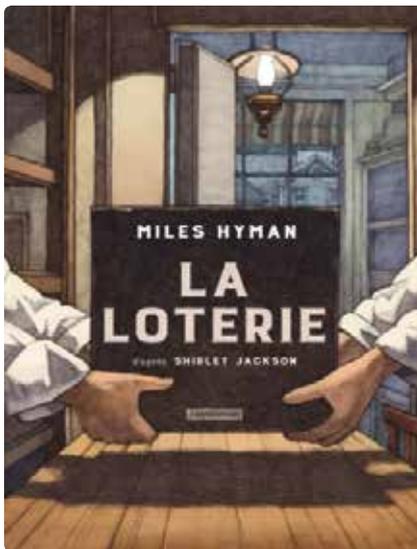


La période des fêtes de fin d'année, et en particulier celle de Noël, est toujours magique pour les plus jeunes, mais aussi un peu pour les grands... Ainsi, c'est une période propice à l'émerveillement, le moment opportun pour écouter ou lire des contes. C'est ce que proposait le 14 décembre dernier la bibliothèque municipale aux enfants et à leurs parents ! Une lecture de contes et histoires de Noël suivie d'une collation offerte aux plus jeunes. Un beau moment de sourires et

de grands yeux écarquillés qui a suscité l'enthousiasme... ■



LE COUP DE CŒUR BD : « LA LOTERIE » DE MILES HYMAN



« La loterie » de Miles Hyman est une adaptation très réussie d'une nouvelle écrite par sa grand-mère et publiée en 1948 dans le New Yorker. L'histoire d'une journée de début d'été en apparence banale...

L'histoire : dans un village de Nouvelle Angleterre, comme dans toutes les villes

de la région, chaque année au mois de juin se déroule une loterie. Ce matin-là, comme chaque 27 juin, chacun se prépare à l'événement. Les villageois, du plus jeune au plus âgé, se réunissent et procèdent au tirage au sort. De quel rituel s'agit-il ? Que gagne (ou perd ?) celui qui est désigné par la main du hasard ? L'ambiance est tendue. On dit que dans certains villages, la tradition, ancestrale (« loterie en juin, abondance de grains »), serait en passe d'être abandonnée. Les commentaires vont bon train...

L'histoire, passionnante, de cette nouvelle et de ses conséquences, est racontée à la fin de la BD. La publication de sa nouvelle dans le New Yorker fit scandale et lui valut pendant des mois un afflux de courriers indignés. De nombreux lecteurs pensaient en effet que cette fiction était inspirée de faits réels. « Le désarroi qui émane des innombrables lettres adressées à ma grand-mère constitue une sorte de cliché pris sur le vif de l'état d'esprit américain, celui d'une toute nouvelle puissance qui, à peine remise de l'apocalypse de la Seconde Guerre mondiale, se trouve déjà empêtrée dans une longue guerre froide », analyse Miles Hyman. ■

REGARDS DE FEMMES CÉLÈBRE LES « SUPER NANAS » !



Le 11 mars prochain, l'événement ondras Regards de femmes revient

pour célébrer les « Super nanas » ! Initiée sous cette thématique inspirante des « Super nanas », le rendez-vous propose différents temps autour d'une même soirée : l'exposition « Elles ont changé le monde » qui s'intéresse aux femmes illustres, l'exposition « Super fortes » dans laquelle les enfants du Centre de loisirs livrent leurs visions des super héroïnes, mais aussi de nombreuses surprises : un concert, une sélection d'ouvrage. En somme, une belle soirée en perspective pour célébrer la femme ! Plus d'informations sur le programme très bientôt sur ondres.fr... ■

« LES PIEDS TANQUÉS » À CAPRANIE LE 24 MARS

En mars, c'est avec du théâtre que nous vous donnons rendez-vous ! La pièce « Les pieds tanqués », œuvre de Philippe Chuyen sur la Guerre d'Algérie, l'immigration et plus largement sur les questions d'identité et de vivre ensemble, sera interprétée sur les planches de Capranie. Les pieds tanqués présente une partie de pétanque pas tout à fait comme les autres, c'est la partie « de tous les dangers »... entre quatre joueurs, un rapatrié d'Algérie, un Français de l'immigration algérienne, un Provençal « de souche » et un Parisien fraîchement arrivé en Provence. Des personnes qui, finalement, se découvrent une blessure secrète, une sorte de lien filial et intime. Une pièce entrecoupée par



des chansons, touchante, universelle et d'actualité. Une œuvre à la fois touchante et pleine d'humour, et admirablement bien interprétée. Un incontournable ! Le tarif d'entrée est de 15 € et les billets disponibles sur place le soir du spectacle. ■

LES « FAITES DE LA CRÉATION » SERONT À ONDRES LE 7 AVRIL

Les « Faites de la création et de la reprise d'entreprise » reviennent à Ondres au printemps ! La journée, dédiée à l'univers entrepreneurial, se tiendra cette année le 7 avril prochain de 8h30 à 13h. Ce salon, créé par les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) et de Métiers et de l'Artisanat (CMA) des Landes en association avec 40 experts de la création et reprise d'entreprise, se propose d'apporter des réponses et éclairages aux porteurs de projets. Cette matinée permet d'obtenir

des renseignements pour créer ou bien reprendre une entreprise. De 8h30 à 13h trois ateliers d'échanges seront animés par les organisateurs sur les thèmes : « reprendre une entreprise, pourquoi pas ? », « Créateurs, repreneurs, des formations pour réussir » et « Rencontre de jeunes chefs d'entreprise ». Les spécialistes présents pourront accompagner individuellement les visiteurs. L'entrée est gratuite. Plus d'infos au 05 58 05 44 50. ■

FÉVRIER

Vendredi 17

Spectacle Wally et Roca (humour)
Capranie 20h30 // Service culture vie locale

MARS

Samedi 04 et Dimanche 05

Stage de théâtre enfants
Capranie // FEPO

Samedi 11

Regards de femmes
Exposition « Elles ont changé le monde »
Capranie 18h30 // Service culture vie locale

Samedi 11

Regards de femmes
Concert Annaëlle
Capranie 20h00 // Service culture vie locale

Samedi 18

Loto
Capranie 18h00 // ASO

Samedi 18

Carnaval
Dous maynadyes // Service enfance

Vendredi 24

Théâtre « Les pieds tanqués »
Capranie 20h30 // Service culture vie locale

Samedi 25

Parcours du cœur
Dous maynadyes // Service des sports

Vendredi 31

Exposition de peinture
Foyer Yvonne Loiseau 18h00 // FEPO

AVRIL

Dimanche 02

Animation ZUMBA
Capranie 10h00 // APE

Vendredi 07

Faites de la création
et reprise d'entreprise
Capranie journée // CCI des Landes

Samedi 08

Loto
Capranie 18h00 // ASO

Vendredi 14

Soirée vinyles
Capranie 18h00 // Root Spirit

Mardi 18 et Mercredi 19

Stage de théâtre enfant

Dimanche 23

Élection présidentielle 1^{er} tour
Capranie

Samedi 29

Festimai
Capranie 20h30 // CCS



INFO
CONSO

LES NOUVELLES MESURES IMMOBILIÈRES EN 2017

Lors d'une location

À partir du 1^{er} juillet 2017 : 2 nouveaux diagnostics seront remis aux locataires relatifs aux installations intérieures d'électricité et de gaz. Les dates d'entrée en vigueur dépendent de la date de construction de l'immeuble.

En copropriété

- Individualisation des frais de chauffage : au 1^{er} mars 2017, tout immeuble collectif pourvu d'un chauffage commun devra comporter, quand la technique le permet, une installation permettant de déterminer la quantité de chaleur et d'eau chaude fournie à chaque local.
- Mise en place du registre national d'immatriculation des copropriétés depuis le 31.12.2016.
- Réalisation d'un diagnostic technique global (DTG) : les copropriétaires peuvent décider de faire un DTG. En 2017, toute mise en copropriété d'un immeuble construit depuis plus de 10 ans est précédée de la réalisation d'un DTG.
- Constitution d'un fonds de travaux : depuis le 1^{er} janvier 2017 le syndicat des copropriétaires doit constituer un fonds de travaux à l'issue d'une période de 5 ans suivant la date de réception des travaux pour faire face à certaines dépenses.
- Réalisation d'une fiche synthétique de la copropriété : depuis le 1^{er} janvier 2017 une telle fiche doit être rédigée par les syndicats, elle doit regrouper les données financières et techniques essentielles relatives à la copropriété et à son bâti.

Lors d'une vente

Depuis le 1^{er} janvier 2017 doivent être annexés à la promesse de vente : le DTG s'il a été réalisé et la fiche synthétique de la copropriété pour les copropriétés de plus de 200 lots.

Pour les constructions neuves

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le carnet numérique de suivi et d'entretien du logement est obligatoire pour toute construction neuve dont le permis de construire est déposé après cette date.

Le recours à l'architecte

Les personnes physiques voulant édifier ou modifier elles-mêmes une construction à usage autre qu'agricole dont la surface de plancher n'excède pas 150 m² ne seront pas tenues de recourir à un architecte à compter du 1^{er} mars 2017.

La Confédération Syndicale des Familles (CSF) vous accompagne pour toutes vos questions et litiges liés à la consommation.
Contact : 05 59 45 25 92

Permanences : lundi de 16h30 à 19 h et les mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h.

UN 5^e BUREAU DE VOTE SERA OUVERT À ONDRES



En 2017, il y a aura deux grandes élections auxquelles les citoyens sont invités à participer : élections présidentielles (23/04 et 07/05) et élections législatives (11 et 18 juin). Dans

ce contexte, la Mairie a procédé à la refonte des listes électorales, intégrant les nouveaux administrés ondras. Au regard de l'accroissement continu de la population, la municipalité a réalisé le redécoupage de la ville afin de créer un 5^e bureau de vote. Celui-ci sera ouvert dès les prochaines élections et se situera, comme les quatre autres, à la salle Capranie. Pour rappel, le bureau de vote d'appartenance est indiqué sur votre carte électorale, que vous recevrez à partir de mi-mars. ■

VÉHICULES ET 2 ROUES : LA LÉGISLATION ÉVOLUE

Deux grandes nouveautés concernant l'équipement des véhicules et la pratique du vélo par les enfants font leur entrée au premier trimestre 2017. Ainsi, à partir du 22 mars 2017, le port du casque à vélo sera obligatoire pour les enfants de moins de douze ans aussi bien au guidon de leur propre vélo qu'en tant que passagers, et ce conformément au décret n°2016-1800 paru le 22 décembre au Journal officiel. De plus, du côté des véhicules, le décret n°2016-448 du 13 avril 2016 modifiant certaines dispositions du Code de la route, interdit désormais (depuis le 1^{er} janvier 2017), les vitres surteintées à l'avant (vitres latérales et pare-brise) des véhicules. Si le taux de transparence de ces vitres est inférieur à 70 %, les convenants s'exposent à une contravention de 2^e classe et une amende de 135 €,



assortie d'un retrait de trois points sur le permis de conduire. Les deux textes officiels émis par la Préfecture des Landes sont à télécharger sur le site ondras.fr, rubrique « La police municipale » : www.ondras.fr/la-police-municipale/. ■

CHIENS ERRANTS, QUE DIT LA LOI ?

Il a été constaté un accroissement des nuisances et situations dangereuses relatives aux chiens errants, causant -comme ça a été le cas récemment- des accidents de la circulation sur la commune. Ainsi, nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils sont responsables de leurs animaux. Il en va de même pour les chats. Selon l'article L. 211-22 du Code rural, « les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et

des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune sont conduits à la fourrière ». Pour éviter de telles situations, préjudiciables pour l'animal et son propriétaire, veillez à ne pas laisser vos animaux errer dans la ville. Plus d'informations sur la législation sur : www.ondras.fr/la-police-municipale/. ■

ETAT CIVIL DU 1^{ER} AOÛT AU 31 DÉCEMBRE 2016

BIENVENUE AUX BÉBÉS

La mairie d'Ondres adresse ses sincères félicitations aux nouveaux parents.

Annnonce de naissance en 2015 (suite à un retard d'envoi de l'acte par la commune de naissance) :
Bixente, David, Sébastien BATS
est né le 16 août 2015

Alyssia, Samantha, Julie BODIN DUFIN
est née le 3 août 2016

Mila JAVELAUD
est née le 6 août 2016

Téa, Maribé COUDOUY
est née le 11 août 2016

Anna MARTIREN
est née le 12 Août 2016

Amaury, Marco AGUILERA CECCHIN
est né le 15 août 2016

Andy, Léon, Son MARQUIS
est né le 24 août 2016

Esteban, Eric, Alain COURPRON
est né le 29 août 2016

Margaux, Carine FOUET
est née le 30 août 2016

Luna, Eugénie ROMERO DE LAS HERAS
est née le 30 août 2016

Romane, Elia BENITAH
est née le 9 septembre 2016

Estéban, Pierre, Nathan COLOMBANI
est né le 9 septembre 2016

Arthur, Marcel, Alain LAHON
est né le 25 septembre 2016

Shanna CARY
est née le 2 octobre 2016

Elorri ALDAZ
est née le 10 octobre 2016

Luma, Anita RUBIO LABEGUERIE
est née le 23 octobre 2016

Anna DIEUMEGARD
est née le 25 octobre 2016

Inès, Céleste, Louise ECHEVESTE PEREIRA
est née le 1^{er} novembre 2016

Nolan, Henri HUREAUX
est né le 24 novembre 2016

Justin, Léonard ARNOULT-CIGANDA
est né le 8 décembre 2016

Naomy GONZALEZ TORRES
est née le 9 décembre 2016

Arno, Benoît COURRÈGE CANDELOT
est né le 21 décembre 2016

Charlotte, Elisa, Noëlla LEMONNIER
est née le 25 décembre 2016

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

La mairie d'Ondres souhaite plein de bonheur aux nouveaux mariés.

Romain, Noël, Jacques, Sean SANQUER
et Céline, Jacqueline, Danielle LABADIE
se sont mariés le 6 août 2016

Benjamin LAFFOURCADE
et Natalia LAGLAIVE
se sont mariés le 13 août 2016

Éric, Bernard HUREAUX
et Laura FERNANDEZ
se sont mariés le 10 septembre 2016

Alain, Francis VIEIRA
et Nadine DANTON
se sont mariés le 8 octobre 2016

Patrick, André OURDOUILLIE
et Colette, Dominique, Michèle NOËL
se sont mariés le 15 octobre 2016

François, Jean, Guy RIMBERT
et Stéphanie, Danielle, Monique SEVESTRE
se sont mariés le 27 décembre 2016

ILS NOUS ONT QUITTÉS

La mairie d'Ondres adresse ses sincères condoléances aux familles.

Paul, Marcel LAFFOURCADE
nous a quittés le 11 août 2016

Jean-Louis BERNOS
nous a quittés le 16 août 2016

Gilbert, Maurice DELADREC
nous a quittés le 23 août 2016

Georges, Roger, Albert ARMENGAUD
nous a quittés le 21 septembre 2016

Marie-José, Marguerite TARASCON
(épouse CALBÈTE)
nous a quittés le 23 septembre 2016

María DUHAU (épouse LAMOTHE)
nous a quittés le 12 octobre 2016

Dominique, Pascal PARTARRIEU
nous a quittés le 21 octobre 2016

Armande, Solange ACCOT
(épouse GAUDENS)
nous a quittés le 27 octobre 2016

Monique, Lucie SALLABERRY (épouse MASSÉ)
nous a quittés le 30 octobre 2016

Jean SAUBES
nous a quittés le 3 novembre 2016

Patrick, Michel LE RIGUER
nous a quittés le 5 novembre 2016

Claude DARRAS
nous a quittés le 10 Novembre 2016

Laurent, Étienne DUPRUILH
nous a quittés le 15 novembre 2016

Maria, Magdalena UGARTEMENDIA
(épouse MANTEROLA)
nous a quittés le 15 novembre 2016

Fernand, Charles LAPEGUE
nous a quittés le 18 novembre 2016

Henry CARTY
nous a quittés le 19 novembre 2016

Marianne, Françoise CRUCHON
(épouse CANAL)
nous a quittés le 10 décembre 2016

Noël dans les restaurants scolaires



Le Père Noël est aussi passé par la crèche...



Le personnel de la Maison de la petite enfance d'Ondres ne manque pas de créativité...



Les rois ont été fêtés avec gourmandise à la crèche !

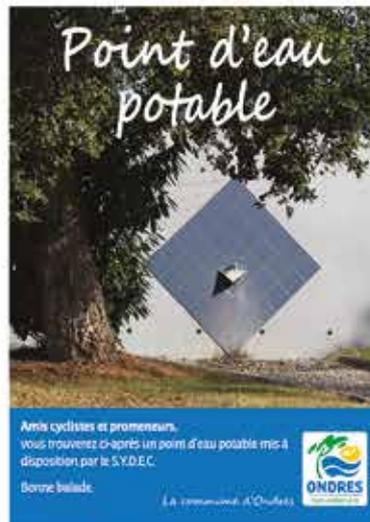


L'actualité ondraise en images !

Les jeunes de la MDJ se sont bien amusés à Gourette!



La zumba de l'APE-FCPE a fait le plein !



Point d'eau potable

Trois nouveaux panneaux d'information viennent d'être installés sur la piste cyclable (Véloodyssée) conduisant à Labenne afin de rendre plus visible le point d'eau potable.

Amis cyclistes et promeneurs, vous trouverez ci-après un point d'eau potable mis à disposition par le S.V.D.E.C.
Bonne balade.
La communauté d'Ondres

